

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1350

8 décembre 2005

SOMMAIRE

ACSG (Europe), Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Luxembourg	64761	D3 S.A., Luxembourg	64754
AEF Holding, S.à r.l., Luxembourg	64758	Dalarna Holding S.A., Luxembourg	64798
AGIFEP, ARBED Group Investors for Electronic Purchasing S.A., Luxembourg	64793	Damolou Holding S.A., Luxembourg	64799
Agro-Sud Finances Holding S.A., Luxembourg	64797	Demsec S.A., Luxembourg	64758
AH Holdings, S.à r.l., Luxembourg	64767	Devana S.A.H., Luxembourg	64792
Amadeus Beteiligung AG, Luxembourg	64755	Development Packaging S.A.H., Luxembourg	64799
Amasya Sicav, Luxembourg	64762	DHP Press S.A., Steinfort	64796
Amasya Sicav, Luxembourg	64762	E.M.I. European Mechanical Investments S.A., Luxembourg	64771
Amasya Sicav, Luxembourg	64762	Eagle Energy Group S.A., Luxembourg	64799
Amhurst Corporation S.A.H., Luxembourg	64764	EI-Europa Immobilière S.A., Luxembourg-Kirchberg	64768
Amphore S.A.H., Luxembourg	64791	Espirito Santo International S.A., Luxembourg-Kirchberg	64768
Antauri S.A., Luxembourg	64797	Euroconsumers S.A., Luxembourg	64769
Antauri S.A., Luxembourg	64754	Euroship International S.A., Luxembourg	64793
Apax L1, S.à r.l., Luxembourg	64762	Euroship International S.A., Luxembourg	64794
Arcelor Holding, S.à r.l., Luxembourg	64793	Euroship International S.A., Luxembourg	64794
AS Medica S.A., Capellen	64800	Eurostates S.A.H., Luxembourg	64799
ASAP Luxembourg S.A., Sandweiler	64795	FDR Gestion S.A., Luxembourg	64799
ASAP Luxembourg S.A., Sandweiler	64796	Financial Belt S.A., Luxembourg-Kirchberg	64769
Azay Holding S.A., Luxembourg	64764	Fintinvest A.G., Luxembourg	64755
Baticonfort, S.à r.l., Luxembourg	64797	Fornebulux S.A.H., Luxembourg	64766
BDPE, S.à r.l., Luxembourg	64773	Fornebulux S.A.H., Luxembourg	64766
Blatteus S.A.H., Luxembourg	64797	Fraco S.A.H., Luxembourg	64800
Bonner Anlagengesellschaft A.G., Luxembourg-Kirchberg	64767	GAFS Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	64769
Bremaas S.A.H., Luxembourg	64760	Genecil S.A., Luxembourg-Kirchberg	64770
Bridge Investment Holding S.A., Luxembourg	64766	Gestinvest S.A., Luxembourg	64756
Bridge Investment Holding S.A., Luxembourg	64766	Glicine S.A., Luxembourg-Kirchberg	64770
By-Hard Finances S.A.H., Luxembourg	64798	Global Strategies Group Holding S.A., Luxembourg	64792
Capstar Holding S.A., Luxembourg	64798	Golf Shack S.A.H., Luxembourg	64763
Carbon Investments, S.à r.l., Luxembourg	64764	Goodwill Trust Protection, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	64770
Central Park S.A., Luxembourg	64795	Grand Hôtel Verwaltung S.A., Luxembourg-Kirchberg	64769
CGER-ASLK Invest S.A., Luxembourg	64757	Grand Hôtel Verwaltung S.A., Luxembourg-Kirchberg	64769
CGER-ASLK Invest S.A., Luxembourg	64758	Grund Corporate Finance Partners, S.à r.l., Luxembourg	64767
Cimbel Holding S.A., Luxembourg	64798		
Codipart S.A.H., Luxembourg	64798		
Cosmic Holding S.A., Luxembourg	64761		
D.G.C., Dossier de Gestion Collective, Sicav, Luxembourg	64763		

Guarida S.A.H., Luxembourg	64772	Pétange Percontrol Investments S.C.A. Holding, Luxembourg	64756
Immo Real S.A., Luxembourg	64768	PHF S.A., Garnich	64772
Interneptune Holding S.A., Luxembourg	64797	Pravda, S.à r.l., Luxembourg	64759
J.P. Morgan Capital Holdings Limited S.A., Senningerberg	64761	Privest S.A.H., Luxembourg	64765
Jonzac Participations S.A., Luxembourg-Kirchberg	64771	Privest S.A.H., Luxembourg	64765
JPMP Pentaplast Holding, S.à r.l., Luxembourg	64760	R+V Luxembourg Lebensversicherung S.A., Luxembourg	64765
JPMP Pentaplast Holding, S.à r.l., Luxembourg	64760	Rolen S.A., Luxembourg	64755
Keispelt Immobilière S.A., Keispelt	64766	Rolen S.A., Luxembourg	64755
Koch Worldwide Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	64771	S2A Investment, S.à r.l., Luxembourg	64763
L.P.C. S.A., Luxembourg	64756	Sagittarius Investments S.A., Luxembourg	64760
Lactinvest S.A., Luxembourg	64768	Sauna Club Finlandia S.A., Luxembourg	64795
Mackay & Radovic S.A., Luxembourg	64795	Sicav Patrimoine Investissements, Luxembourg	64756
Maitagaria S.A.H., Luxembourg	64792	Soceurfin S.A.H., Luxembourg	64767
Masai S.A.H., Luxembourg	64760	Sotel Réseau et Cie S.e.c.s., Esch-sur-Alzette	64791
Merchant Venture Investments S.A.H., Luxembourg	64774	Sovitec Group S.A., Luxembourg	64759
Nologos S.A., Luxembourg-Kirchberg	64770	Szenco S.A., Luxembourg	64765
Nologos S.A., Luxembourg-Kirchberg	64770	Tinval Holding S.A., Garnich	64773
NSS S.A., Luxembourg-Kirchberg	64772	Transports 3A Holding, S.à r.l., Luxembourg	64762
Octoplas Invest S.A., Luxembourg	64800	Udeko Handelsgesellschaft, GmbH, Luxembourg	64759
Octoplas Invest S.A., Luxembourg	64800	Valura S.A.H., Luxembourg	64764
Oniva Music S.A., Luxembourg	64759	Vanilux S.A.H., Luxembourg	64768
Oracle Properties S.A., Luxembourg	64793	Varisa Holding S.A., Luxembourg	64765
Orfeuilles S.A., Luxembourg	64763	Verdoso Investments S.A., Luxembourg	64761
Ozone S.A., Luxembourg-Kirchberg	64773	Verdoso Investments S.A., Luxembourg	64772
Ozone S.A., Luxembourg-Kirchberg	64773	Verofin S.A., Luxembourg	64767
Panalpina Sicav, Luxembourg	64757	W. BNK A.G., Luxembourg	64755
Panalpina Sicav, Luxembourg	64757	West Investment Holding S.A., Luxembourg	64761
Percontrol S.A., Luxembourg	64756	Wolff Spare Parts (WSP), S.à r.l., Luxembourg	64758
		Yellow T International S.A., Sandweiler	64796
		Zahor S.A., Luxembourg	64771

D3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.354.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(065395.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ANTAURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.050.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Pour la société ANTAURI S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065501.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ROLEN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.623.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063441.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

ROLEN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.623.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063447.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

W. BNK A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.460.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063463.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

FINTINVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.446.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063475.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

AMADEUS BETEILIGUNG AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.153.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063478.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

64756

L.P.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.250.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063482.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

PERCONTROL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.200.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063486.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

PETANGE PERCONTROL INVESTMENTS S.C.A. HOLDING, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.248.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(063490.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005.

GESTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 28.699.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065246.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.954.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

V. Petit-Jean / M. Berger

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

(065254.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64757

PANALPINA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.625.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 5 mai 2004 que:
- Monsieur Werner Tallen a été réélu aux fonctions d'Administrateur de la société;
- Madame Grazia Borri a été élue aux fonctions d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Yves Bayle, démissionnaire;
- IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG a été élu aux fonctions d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Sylvain Imperiale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG03959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063884.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

PANALPINA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.625.

—
La société a été informée que l'Administrateur IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A. a changé sa dénomination sociale en SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063928.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

CGER-ASLK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.866.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 19 novembre 2004

Délégation de pouvoir

Conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts de la société CGER-ASLK INVEST, Société Anonyme, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, boulevard Royal, 16, immatriculée au registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 50.866, n° TVA 1995 2204 419, il est conféré:

- à M. Patrice Schäfer, agissant seul, le pouvoir d'engager et de signer tous actes engageant CGER-ASLK INVEST S.A., pour autant que l'opération n'excède pas le montant de 1.500 EUR;

- à M. Patrice Schäfer et un administrateur de CGER-ASLK INVEST S.A., agissant conjointement, le pouvoir d'engager et de signer tous actes engageant CGER-ASLK INVEST S.A. lorsque l'opération excède 1.500 EUR sans dépasser 3.000 EUR.

Le pouvoir d'ainsi engager CGER-ASLK INVEST S.A. s'exerce sans que M. Patrice Schäfer ou l'administrateur avec lequel il agit, doivent justifier d'une autorisation préalable quelconque.

Pour le reste, les règles statutaires d'engagement et de représentation de CGER-ASLK INVEST S.A. ainsi que la désignation du mandataire spécial effectuée par le Conseil d'administration en date du 16 mai 2003 continuent à s'appliquer.

Fin de la séance à 12h30.

M. Latour remercie M. Defossé et M. Schäfer pour l'organisation et la préparation de ce conseil.

Il remercie également M. Bonvin et M. Corbi pour leur participation.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour la société

P. Schäfer

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07724. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064145.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

64758

CGER-ASLK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Schäfer.

(064143.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2005.

WOLFF SPARE PARTS (WSP), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 50.402.

Assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2005 (sous seing privé)

Le 13 juin 2005 à Differdange, Luxembourg, les associés de la société WSP se sont réunis en assemblée générale. Tous les associés régulièrement convoqués étaient présents.

Ordre du jour:

1) Composition du capital social.

2) Démission de la gérance.

Nomination du nouveau gérant.

Décharge de la gérance actuelle.

1) Par actes réalisés sous seing privé la composition du capital social de la société WSP est la suivante:

- Monsieur Dieter Fuller demeurant 8 les haut bois 78630 l'Etang la ville France propriétaire de 72 parts sociales.

- Madame Marie Antoinette Fuller née Audouin demeurant 8 les haut bois 78630 L'Etang la ville propriétaire de 71 parts sociales.

- Monsieur Guillaume Hurard demeurant 25, rue Philippe de Champaigne, 78114 Magny les Hameaux France. Propriétaire de 143 parts sociales.

- Monsieur Jean-Luc Wolff 5 chemin de la montagne 51140 Chenay France. Propriétaire de 214 parts sociales.

Soit un total de 500 parts sociales.

2) Les associés réunis ce jour, après délibération, acceptent la démission de Monsieur Jean-Luc Wolff de son poste de gérant et nomment en remplacement Monsieur Guillaume Hurard qui accepte ses nouvelles fonctions.

G. Hurard / D. Fuller / M.A. Fuller / J.-L. Wolff.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09519. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065245.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

DEMSEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 17.795.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signature

(065251.3/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AEF HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.000.000,-.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 101.687.

Il résulte d'une lettre de démission notifiée à la Société en date du 14 juin 2005 que Monsieur Thierry Feis a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065256.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

SOVITEC GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 101.940.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société le 30 juin 2005

1. L'assemblée générale annuelle des associés a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Bruno Lambert, administrateur de sociétés, né le 10 juillet 1959 à Bruxelles et demeurant à GB-SW7 1LA Londres, 8, Trevor Place, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2005.

En date du 2 juin 2005, Monsieur Wandrille Ract Madoux a démissionné de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration de la Société se compose dès lors comme suit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2005:

1) La société GLASSBEADS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.571;

2) Monsieur Patrick Bergeot, demeurant à F-75016 Paris, 53, rue Rahnelag;

3) Monsieur Alain Grillaert, demeurant à B-9041 Gent, 13, Vogeljacht;

4) Monsieur Philippe Van Pelt, demeurant à B-1150 Bruxelles, 20, avenue Salome;

5) Monsieur Paul Arker, demeurant à F-57950 Montigny-les-Metz, 41bis, avenue Charles de Gaulle;

6) Monsieur Bruno Lambert, administrateur de sociétés, né le 10 juillet 1959 à Bruxelles et demeurant à GB-SW7 1LA Londres, 8, Trevor Place.

2. L'assemblée générale annuelle des associés a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société DELOITTE S.A., L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg B 67.895. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065255.3/280/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

UDEKO HANDELSGESELLSCHAFT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 41.944.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UDEKO HANDELSGESELLSCHAFT, GmbH

Signature

(065259.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

PRAVDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 90.147.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08655, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(065260.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ONIVA MUSIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 10.088.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(065267.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

JPMP PENTAPLAST HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.050,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 85.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08938, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JPMP PENTAPLAST HOLDING, S.à r.l.

B. Akhertous

Mandataire

(065258.3/1005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

JPMP PENTAPLAST HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.050,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 85.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08935, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JPMP PENTAPLAST HOLDING, S.à r.l.

B. Akhertous

Mandataire

(065257.3/1005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

SAGGITARIUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 51.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08654, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(065261.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BREMAAS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.783.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08653, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(065262.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

MASAI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.859.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signature.

(065293.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

VERDOSO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08652, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(065263.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

COSMIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08651, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(065264.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

**ACSG (EUROPE), AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.
(anc. SINSER (EUROPE) S.A.)**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.161.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ACSG (EUROPE)

Signature

(065265.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 73.205.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour le conseil de gérance

Certifié conforme

A. d'Alimonte

Company secretary

(065266.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

WEST INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.813.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signatures.

(065294.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AMASYA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 82.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08784, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AMASYA SICAV

B. Akhertous

Mandataire

(065269.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AMASYA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 82.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08782, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AMASYA SICAV

B. Akhertous

Mandataire

(065270.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AMASYA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 82.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08781, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AMASYA SICAV

B. Akhertous

Mandataire

(065271.3/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

TRANSPORTS 3A HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 66.299.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(065281.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

APAX L1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 78.516.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour APAX L1, S.à r.l.

C. Smith

Gérant

(065272.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

S2A INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 519.500,-.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 83.610.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06562, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour S2A INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(065268.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.586.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06579, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding

J. Claeys

Administrateur

(065273.4/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ORFEUILLES S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 90.652.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06585, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour ORFEUILLES S.A., Société Anonyme

J. Claeys

Administrateur

(065274.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

D.G.C., DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.Siège social: Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 7.565.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 5 avril 2005 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a pris note de la démission de Georges Tracewski en date du 29 juillet 2004.
2. L'Assemblée a également pris note de la démission de Beat Notz et a ratifié la cooptation de Pierre-Yves Augsburgen en remplacement de Beat Notz, en date du 12 août 2004.
3. L'Assemblée a reconduit les mandats de Hervé Burger, Henri Grisius, Theo Limpach, Marc Hoegger, Pierre-Yves Augsburgen pour une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.
4. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. pour l'exercice 2005 pour une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour D.G.C., DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065278.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64764

AMHURST CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.301.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06589, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour AMHURST CORPORATION, Société Anonyme Holding
EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(065275.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 35.364.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06594, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(065276.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

VALURA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.582.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06597, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour VALURA S.A., Société Anonyme Holding
J. Claeys

Administrateur

(065277.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

**CARBON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ORIS INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 107.018.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession en date du 23 juin 2005 que les 500 parts sociales détenues par la société EMPoint, S.à r.l. ont été cédées à ROD A. BECKSTRÖM TRUST, un trust régi selon les lois de l'Etat de Californie, établi à 161 Lowell Avenue, Palo Alto, California 94301 Etats-Unis, qui devient ainsi l'associé unique de CARBON INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARBON INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065329.3/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 4, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 53.899.

Le bilan 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 avril 2005.

R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A.

Signatures

(065282.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

SZENCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 49.900.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(065283.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

PRIVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.607.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(065285.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

PRIVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.607.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(065284.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

VARISA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.959.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signature

(065288.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FORNEBULUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 29.245.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

E. Lebeau

(065286.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FORNEBULUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 29.245.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signatures.

(065287.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BRIDGE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signatures.

(065291.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BRIDGE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.792.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signatures.

(065289.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

KEISPELT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, rue de Kehlen.
R. C. Luxembourg B 70.509.

Assemblée générale sous seing privé du 19 juillet 2005

Par la présente, nous reconduisons les mandats des administrateurs suivants.

Sont nommés administrateurs:

Caudron Axel, administrateur de société demeurant à L-8295 Keispelt, rue de Kehlen 80A.

Caudron Anne, employée privée demeurant à Liefdadigheidsstraat 35/31, 1210 Brussel (Belgique).

Toffolo Jean-Marc, employé privé demeurant à L-8295 Keispelt, rue de Kehlen 80A.

Ces mandats sont pris pour une durée de 6 (six) ans à partir de ce jour.

Fait à Keispelt, le 19 juillet 2005.

J.-M. Toffolo / A. Caudron / A. Caudron.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09430. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065352.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

VEROFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 73.128.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signature

(065292.3/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 97.552.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2005.

P. Bettingen

Notaire

(065296.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BONNER ANLAGENGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 34.353.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065297.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

SOCEURFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.537.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Signatures.

(065298.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GRUND CORPORATE FINANCE PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 99.044.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 7 juin 2005 que le seul actionnaire a décidé:

- De nommer R.C.S. MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., en tant que deuxième gérant avec effet immédiat. Dorénavant, la société aura les deux gérants suivants, qui seront autorisés d'agir individuellement:
- RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.,
- R.C.S. MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065353.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

VANILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.890.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(065300.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

EI-EUROPA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 41.352.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signatures

(065301.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

LACTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.997.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(065303.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 13.091.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065304.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

IMMO REAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 27.323.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FIDUPAR

Signature

(065306.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64769

EUROCONSUMERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 33.096.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065307.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FINANCIAL BELT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 83.639.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signatures

(065309.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GAFS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 82.244.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065311.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GRAND HOTEL VERWALTUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 65.989.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065321.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GRAND HOTEL VERWALTUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 65.989.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065324.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GENECIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 98.148.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065314.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GLICINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 60.512.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065316.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GOODWILL TRUST PROTECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 33.830.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065318.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

NOLOGOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 94.804.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065333.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

NOLOGOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 94.804.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065335.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

E.M.I. EUROPEAN MECHANICAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 87.024.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 juillet 2005

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Emanuela Brero de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, Mademoiselle Candice De Boni, employée privée, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065320.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

JONZAC PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 77.724.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065326.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

KOCH WORLDWIDE INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 99.512.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065330.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ZAHOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 58, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 77.637.

Assemblée générale extraordinaire du 3 mai 2005

L'assemblée générale représentant 100% des actions a décidé à l'unanimité ce qui suit:

Est nommée administrateur de la société à la place de Pierre Leflot,

Madame Olga Helene Dunkelblum,

de nationalité belge, demeurant 203, Lange Leemstraat à B-2018 Antwerpen (Belgique) qui accepte son mandat d'administrateur.

P. Barbieux / O. Dunkelblum

Administrateur-délégué / -

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09598. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065363.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

GUARIDA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 82.635.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Ralph Bourgnon, Administrateur, maître en sciences économiques, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour *GUARIDA, Société Anonyme Holding*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08422. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065327.3/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

NSS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 84.161.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065338.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

PHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.
R. C. Luxembourg B 70.459.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065343.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

VERDOSO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.863.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 22 juin 2005 que les actionnaires ont décidé:

- De remplacer FIDEI REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes par CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 2008.

Luxembourg, le 20 juillet 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065354.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64773

OZONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 23.991.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065340.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

OZONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 23.991.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065342.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BDPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 98.017.

EXTRAIT

En date du 4 juillet 2005 les 250 parts sociales détenues par la société EURO ESTATE, S.à r.l. ont été cédées aux deux sociétés suivantes:

- 237 parts ont été cédées à la société UNIFINTER ADMINISTRATIEKANTOOR B.V., une société constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à 55 Rokin, 1012KK Amsterdam Pays-Bas.

- 13 parts ont été cédées à la société ADMINISTRATIEKANTOOR MIN/PLUS B.V., une société constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à 55 Rokin, 1012KK Amsterdam Pays-Bas.

Les parts sociales sont désormais détenues par:

UNIFINTER ADMINISTRATIEKANTOOR (237 parts),

ADMINISTRATIEKANTOOR (13 parts).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BDPE, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065341.3/2460/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

TINVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.
R. C. Luxembourg B 92.674.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BG07939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(065344.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

MERCHANT VENTURE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 108.310.

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary General Meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of MERCHANT VENTURE INVESTMENTS S.A., R.C. Luxembourg B 108.310, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 27, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at 10.30 a.m., Mr Richard Wright, solicitor, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the 3,200 (three thousand two hundred) shares with a par value of EUR 10 (ten Euro) each, representing the total corporate capital of EUR 32,000 (thirty-two thousand Euro) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate and validly decide upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting and by the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Replace the articles of association of MERCHANT VENTURE INVESTMENTS adopted on 27th May 2005 and to replace them in entirety with a new version of articles of association.

2. Resignation of the current board of directors.

3. Appointment of a new board of directors.

4. Resignation of the auditor (commissaire aux comptes).

5. Appointment of a new auditor (commissaire aux comptes).

6. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and after having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

It is resolved to totally restate the Articles of Incorporation which shall henceforth have the following wording:

Art. 1. Name, Registered Office and Duration

The name of the holding company shall be MERCHANT VENTURE INVESTMENTS S.A. which shall also be known in an abbreviated form as MVI S.A. or MVI.

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of the voting shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the voting shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Association.

Art. 2. Objects

The object of the Company is the taking of participating interests, whether as a direct or indirect participating interest, in whatsoever form, in other companies, either Luxembourg or foreign, and the control and development of such participating interests.

The Company may in particular acquire all types of negotiable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise. The Company may, by the aforementioned means, specifically acquire participating interests in MERCHANT VENTURE INVESTMENT HOLDINGS NV, a Netherlands Antilles company registered under number 59655 and whose registered address is at PO Box 837 Curaçao, The Netherlands Antilles (hereafter referred to as MVI NV).

The Company may also acquire, create, develop and sell any patents together with any rights attached thereto and realize them by way of sale, transfer exchange or otherwise, develop these activities and patents by whom and by whatever means, participate in the creation, the development and the control of any company.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct interest.

The Company shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment or development of its purposes remaining always, however, within the limits established by the law of July 31, 1929, concerning holding companies.

Art. 3. Capital

The authorised share capital is set at EUR 260,000 (two hundred and sixty thousand Euro) and divided in the manner as set out in Article 4.

The issued share capital is set at EUR 32,000 (thirty two thousand Euro) represented by 6,400 (six thousand four hundred) shares of EUR 5 (five Euro) each.

The Board of Directors of the Company are authorised and instructed to render effective such increase of the issued share capital in whole or in part and from time to time, subject to the limit of authorised share capital, for shares which have not been subscribed for and in respect of which the Board of Directors have not agreed upon any confirmed subscription at such time. Where such increase of the issued share capital occurs after the fifth anniversary of the publication of the deed of 27th May 2005 in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» such increase in issued share capital shall be subject to approval by a General Meeting of the voting shareholders.

All rights of pre-emption to acquire shares on offer, whether such offer is by subscription or an offer from an existing shareholder to sell his shares, are specifically excluded from the rights attaching to any share issued by the Company. The exclusion of rights of pre-emption shall at all times be subject to the law of 10 August 1915 on commercial companies.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective an increase of capital, article 3 of these Articles of Association shall be amended so as to reflect the result of such action and the Board of Directors shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

Art. 4. Shares

The Company may issue the following classes of shares:

- a) up to 50,000 ordinary redeemable shares which shall be designated as A-Shares or F-Shares, or a combination thereof, each with a par value of EUR 5 (five Euro) per share;
- b) up to 2,000 ordinary redeemable C-Shares with a par value of EUR 5 (five Euro) per share;
- c) up to 80,000 Parts Bénéficiaires, which shall also be known as Project Funder Shares, designated as T-Shares, with no par value per share; and
- d) up to 100,000 Parts Bénéficiaires, which shall also known as Original Funder Shares, designated as B-Shares, with a par value of EUR 1.24 (one Euro twenty four cents) per share.

4.1 A-Shares

A-Shares are ordinary redeemable shares. The issue of A-Shares will be at a price determined by the Board of Directors. An A-Shareholder must at all times satisfy and comply with all conditions that are attached to such A-Shares. A-Shares have the following rights and obligations:

4.1.1 Ownership: A-Shares can only be held or owned at all times by natural persons.

4.1.2 Minimum Holding: A-Shareholders must hold a minimum number of A-Shares at any moment in time. Such minimum number shall be determined by the Board of Directors from time to time. If the A-Shareholder fails to satisfy this requirement it shall be considered a breach of obligations and the provisions of article 4.6.7 shall apply.

4.1.3 Sophisticated Investor: A-Shareholders must at all times be a Sophisticated Investor, the qualifications of which shall be set down by the Board of Directors from time to time.

4.1.4 Voting Rights: A-Shareholders have the right to receive notices of, and attend, General Meetings and to vote. A-Shares each carry one vote per share.

4.1.5 Dividends: A-Shareholders have the right to receive dividends declared by the Company but shall have no right to receive dividends or other distributions which result from the Company's shareholding in MVI NV.

4.1.6 Liquidation: A-Shareholders will have full rights of participation in the event that the Company is liquidated.

4.1.7 Transfer Restrictions: A-Shares will only be transferable to:

- 4.1.7.1 A natural person approved in writing by the Board of Directors; or
- 4.1.7.2 The Company; or
- 4.1.7.3 An existing A-Shareholder.

4.1.8 Transmission Restrictions: Any transfer of A-Shares resulting from the death or bankruptcy of an A-Shareholder will not be registered by the Board of Directors in the name of the beneficiaries or the trustees, as the case may be, until such time as the requirements in article 4.1.7, and those generally attaching to A-Shares, have been complied with, and until then all rights to receive notices of, and attend, General Meetings and to vote, will be suspended. The right to receive dividends and participate on liquidation of the Company will not be suspended.

4.1.9 Reclassification of A-Shares as F-Shares: Where an A-Shareholder wishes to reclassify his A-Shares as F-Shares, an application to do so shall be made to the Board of Directors. The Board of Directors may, in their absolute discretion, and on such terms and conditions as they may specify, approve such application, which shall take place by way of a reclassification of the A-Shares as F-Shares. All rights and obligations attaching to A-Shares shall cease to apply in relation to the reclassified shares, and those attaching to F-Shares shall apply forthwith. The Board of Directors shall record the reclassification of A-Shares to F-Shares in the share register of the Company. A reclassification of A-Shares to F-Shares shall not be treated as a share transfer and shall not in any way affect the authorised share capital or the issued share capital of the Company.

4.1.10 Age Restriction: A-Shares can only be owned and held by a natural person who is aged 18 years or over. In the event that the A-Shares are transferred or transmitted to a natural person whose age is under 18 years, the provisions of Article 4.6.7 will apply.

4.1.11 Investment in MVI Projects: A-Shareholders are entitled to invest in projects introduced to them by MVI, either in their own name or in the name of their nominees, provided the A-Shareholder or his nominee satisfies all conditions attached to the A-Shares.

4.1.12 Annual Charges: A-Shareholders will pay an annual charge to the Company in respect of the administrative and other costs incurred in running the Company. The amount of the annual charge which the A-Shareholder will be required to pay will be proposed by the Board of Directors and approved by the voting shareholders at a General Meeting of the Company. If the annual charge is not paid on a timely basis, the A-Shareholder will be deemed to be in breach and the provisions of article 4.6.7 will apply until such time as the annual charge is paid together with any interest which may have accrued thereon.

4.1.13 Proxies: An A-Shareholder will only be able to appoint an existing A-Shareholder or an F-Rep or the Chairman of the General Meeting as a proxy for the purposes of attending and voting at General Meetings of the voting shareholders.

4.2 F-Shares

F-Shares are ordinary redeemable shares. The issue of F-Shares will be at a price determined by the Board of Directors. The F-Shareholder must at all times satisfy and comply with all conditions that are attached to such F-Shares. F-Shares have the following rights and obligations:

4.2.1 Ownership: F-Shares may only be held or owned at all times by family investment vehicles, trusts or such other entities as approved by the Board of Directors.

4.2.2 F-Reps: All F-Shareholders, on subscription or acquisition of F-Shares, or following a reclassification of A-Shares to F-Shares, must appoint an individual as their representative. This representative will be called an F-Rep and must at all times be:

4.2.2.1 Approved by and acceptable to the Board of Directors whilst he is an F-Rep;

4.2.2.2 A Sophisticated Investor, the qualifications of which shall be set down by the Board of Directors from time to time;

4.2.2.3 A natural person aged 18 years or over;

4.2.2.4 In compliance with and satisfying Anti-Money Laundering requirements; and

4.2.2.5 In compliance with all conditions attaching to F-Shares.

The Company and the Board of Directors shall at all times be able to assume that an F-Rep is duly authorised to act on behalf of the F-Shareholder, unless the Board of Directors have been notified in writing by the F-Shareholder that an F-Rep is not authorised to act on its behalf in circumstances specified in the notice.

4.2.3 Disqualification of F-Reps: In the event that an F-Rep is:

4.2.3.1 charged or convicted of any crime that may carry a penalty of imprisonment (excluding traffic violations and minor offences), including money laundering, fraud or theft; or

4.2.3.2 made bankrupt; or

4.2.3.3 fined or penalised in any way by a regulatory authority;

the Board of Directors may immediately disqualify him as an F-Rep in which case the F-Shareholder must nominate another F-Rep. Until such time as a valid F-Rep has been appointed, all rights to receive notices of, and attend, General Meetings and to vote will be suspended. The Board of Directors, in their absolute discretion, may choose to redeem such F-Shares or to acquire such F-Shares in accordance with the provisions in article 4.6.2. and article 4.6.3, respectively.

4.2.4 Minimum Holding: F-Shareholders must hold a minimum number of F-Shares at any moment in time. Such minimum number shall be determined by the Board of Directors from time to time. If the F-Shareholder fails to satisfy this requirement it shall be considered a breach of obligations and the provisions of article 4.6.7 shall apply.

4.2.5 Voting Rights: F-Shareholders have the right to receive notices of, and attend only through a duly appointed proxy, General Meetings and to vote. F-Shares will each carry one vote per share.

4.2.6 Dividends: F-Shareholders have the right to receive dividends declared by the Company but shall have no right to receive dividends and other distributions which result from the Company's shareholding in MVI NV.

4.2.7 Liquidation: F-Shareholders will have full rights of participation in the event that the Company is liquidated.

4.2.8 Transfer Restrictions: F-Shares will only be transferable to:

4.2.8.1 Family investment vehicles, trusts or other entities, all of which shall first be approved in writing by the Board of Directors; or

4.2.8.2 The Company; or

4.2.8.3 An existing F-Shareholder.

4.2.9 Investment in MVI Projects: F-Shareholders are entitled to invest in projects introduced to them by MVI, either in their own name or in the name of a nominee, provided the F-Shareholder or its nominee satisfies all obligations and conditions attached to the F-Shares.

4.2.10 Reclassification of F-Shares as A-Shares: Where an A-Shareholder wishes to reclassify his A-Shares as F-Shares, an application to do so shall be made to the Board of Directors. The Board of Directors may, in their absolute discretion, and on such terms and conditions as they may specify, approve such application, which shall take place by way of a reclassification of the A-Shares as F-Shares. All rights and obligations attaching to A-Shares shall cease to apply in relation to the reclassified shares, and those attaching to F-Shares shall apply forthwith. The Board of Directors shall record the reclassification of A-Shares to F-Shares in the share register of the Company. A reclassification of A-Shares to F-Shares shall not be treated as a share transfer and shall not in any way affect the authorised share capital or the issued share capital of the Company.

4.2.11 Annual Charges: F-Shareholders will pay an annual charge to the Company in respect of the administrative and other costs incurred in running the Company. The amount of the annual charge which the F-Shareholder will be re-

quired to pay, will be proposed by the Board of Directors and approved by the voting shareholders at a General Meeting of the Company. If the annual charge is not paid on a timely basis, the F-Shareholder will be deemed to be in breach and the provisions of article 4.6.7 will apply until such time as the annual charge is paid together with any interest which may have accrued thereon.

4.2.12 Proxies: An F-Shareholder will only be able to appoint an existing A-Shareholder or an F-Rep or the Chairman of the General Meeting as a proxy for the purposes of attending and voting at General Meetings of the voting shareholders.

4.2.13 Change of Control: If there is a Change in Control (as defined below) of the F-Shareholder, the F-Shareholder will notify the Company in writing of such change, giving full details of the new controller. The Company shall have the right, in such case, to redeem or acquire all the shares held by the F-Shareholder in accordance with the provisions of article 4.6.2 and article 4.6.3, respectively, such right to be exercised by the Company first giving written notice of its decision to redeem or acquire the shares held by the F-Shareholder within 3 months of receipt of the notice of Change of Control.

In this article and in article 4.3.10 reference to «Change of Control» shall mean the acquisition or disposal, directly or indirectly, by any Person (as defined below) of ownership of, or possession or control of voting power over, 30% or more of the relevant shareholder and the reference to a «Person» shall mean an individual or a partnership, trust, incorporated or unincorporated association, joint venture, limited liability company, government (or an agency or political subdivision thereof) or other entity of any kind.

4.3 C-Shares

C-Shares are ordinary redeemable shares. The issue of C-Shares will be at a price determined by the Board of Directors. The C-Shareholder must at all times satisfy and comply with all conditions that are attached to such C-Shares. C-Shares have the following rights and obligations:

4.3.1 Ownership: C-Shares can only be held or owned legally by companies, partnerships or other unincorporated business entities which may not have a separate legal personality from its partners/owners.

4.3.2 Minimum Holding: C-Shareholders must hold a minimum number of C-Shares at any moment in time. Such minimum number shall be determined by the Board of Directors from time to time. If the C-Shareholder fails to satisfy this requirement it shall be considered a breach of obligations and the provisions of article 4.6.7 shall apply.

4.3.3 Voting Rights: C-Shareholders have the right to receive notices of, and attend, General Meetings and to vote. C-Shares each carry one vote per share.

4.3.4 Dividends: C-Shareholders have the right to receive dividends declared by the Company but shall have no right to receive the dividends or other distributions which result from the Company's shareholding in MVI NV.

4.3.5 Liquidation: C-Shareholders will have full rights of participation in the event that the Company is liquidated.

4.3.6 Transfer Restrictions: C-Shares will only be transferable to:

4.3.6.1 An authorised (as described in article 4.3.7 below) corporate entity approved in writing by the Board of Directors; or

4.3.6.2 The Company; or

4.3.6.3 An existing C-Shareholder.

4.3.7 Authorised for Investment Business: The C-Shareholder must, at all relevant times, be authorised by an appropriate financial regulatory body in the jurisdiction in which the C-Shareholder is incorporated or operates, to carry on investment business, if such authorisation is required by law in the applicable jurisdiction.

4.3.8 Investment in MVI Projects: C-Shareholders are entitled to invest in projects introduced to them by MVI. They may make such an investment either in their own name or in the name of their nominees, provided the C-Shareholder or its nominee satisfies all obligations and conditions attached to the C-Shares.

4.3.9 Annual Charges: C-Shareholders will pay an annual charge to the Company in respect of the administrative and other costs incurred in running the Company. The amount of the annual charge which the C-Shareholder will be required to pay will be proposed by the Board of Directors and approved by the voting shareholders at a General Meeting of the Company. If the annual charge is not paid on a timely basis, the C-Shareholder will be deemed to be in breach and the provisions of article 4.6.7 will apply until such time as the annual charge is paid together with any interest which may have accrued thereon.

4.3.10 Change of Control: If there is a Change of Control (as defined article 4.2.13) of the C-Shareholder, the C-Shareholder will notify the Company in writing of such change, giving full details of the new controller. The Company shall have the right, in such case, to redeem or acquire all the shares held by the C-Shareholder in accordance with the provisions of article 4.6.2 and article 4.6.3, respectively, such right to be exercised by the Company first giving written notice of its decision to redeem or acquire the shares held by the C-Shareholder within 3 months of receipt of the notice of Change of Control.

4.3.11 Proxies: A C-Shareholder will only be able to appoint one of its directors/officers or an existing A-Shareholder or F-Rep or the Chairman of the General Meeting as a proxy for the purposes of attending and voting at General Meetings of the voting shareholders.

4.4 T-Shares - Project Funder Shares (Parts Bénéficiaires)

T-Shares - Project Funder Shares (Parts Bénéficiaires) are redeemable voting shares, being «parts beneficiaries» within the meaning of Article 37 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended. The issue of T-Shares shall be at a price to be determined by the Board of Directors. The subscription consideration paid in respect of a T-Share shall not form part of the Company's share capital. The T-Shareholders must at all times satisfy and comply with all conditions that are attached to such T-Shares. T-Shares have the following rights and obligations:

4.4.1 Ownership: T-Shares may only be owned by a person or entity as determined by the Board of Directors in their absolute discretion.

4.4.2 Voting Rights: T-Shareholders have the right to receive notices of, and attend, only through a duly appointed proxy, General Meetings and to vote. T-Shares each carry one vote per share.

4.4.3 Dividends: T-Shares have no right to receive dividends declared and/or paid by the Company.

4.4.4 Liquidation: T-Shares have no right to participate in the liquidation of the Company, except for the par value of the share.

4.4.5 Transfer Restrictions: T-Shares are not transferable to any party without the prior written approval of the Board of Directors.

4.4.6 Transmission Restrictions: In the event of death or bankruptcy or insolvency of a T-Shareholder, the T-Shares shall, at the discretion of the Company, either (i) be redeemed in accordance with the provisions of article 4.6.2, or (ii) transferred in accordance with the provisions of article 4.6.7.3 to such other person or entity as the Company may direct and for such consideration as the Board of Directors shall in their absolute discretion determine.

4.4.7 Redemption: T-Shares are redeemable and will be redeemed and in accordance with the provisions of article 4.6.2, except article 4.6.2.2 which shall not apply.

4.4.8 Proxies: A T-Shareholder will only be able to appoint existing A-Shareholders or F-Reps or the Chairman of the General Meeting as a proxy.

4.5 B-Shares - Original Funder Shares (Parts Bénéficiaires)

B-Shares - Original Funder Shares (Parts Bénéficiaires) are redeemable non-voting shares being «parts beneficiaries» within the meaning of Article 37 of the law of August 10, 1915 as amended. The subscription value for B-Shares shall not form part of the Company's share capital. B-Shareholders must at all times satisfy and comply with all conditions that are attached to such B-Shares. B-Shares have the following rights and obligations:

4.5.1 Voting Rights: B-Shareholders have no right to receive notices of, or attend, General Meetings of the Company in their capacity as B-Shareholders or to vote, except where an adverse change to the class of B-Shares is being proposed. In such case the provisions of article 13 shall apply.

4.5.2 Dividends: B-Shares have the right to receive 100%, of any dividends declared or distributions received by the Company resulting from the Company's shareholding in MVI NV. B-Shares shall have no right to participate in any other dividends declared or distributions paid by the Company.

4.5.3 Liquidation: B-Shares have no right to participate in the liquidation of the Company, except for the return of the par value of their share.

4.5.4 Transfer Restrictions: B-Shares are only transferable to existing B-Shareholders, A-Shareholders and F-Shareholders.

4.5.5 Redemption: B-Shares will be redeemed for consideration not exceeding their par value once the full value of the shareholding in MVI NV has been realised and distributed.

4.6 General

The following general provisions shall apply to all classes of shares unless provided otherwise in these Articles of Association:

4.6.1 Restriction on Ownership of Shares

A-Shareholders, F-Shareholders and C-Shareholders may not at any time hold, either directly or indirectly, shares with aggregate voting rights in excess of 8% of the total votes attaching to all shares then in issue by the Company, excluding any shares held by the Company itself in treasury. This limit shall apply regardless of whether the voting shares are held in one or more classes of shares of the Company.

In the event of a breach of this condition article 4.6.7 shall apply.

4.6.2 Terms of Redemption of Shares

4.6.2.1 The Board of Directors may redeem shares by means of its free reserves in accordance with the provisions set out in Article 49-8 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended. The decision by the Company to redeem its own shares may be taken by a meeting of the Board of Directors. The Company may redeem its shares:

- (a) in the case of A-Shares; F-Shares or C-Shares, at the request of the respective shareholder of such shares;
- (b) where a shareholder commits a breach of any conditions attaching to the respective shares and the Company exercises its right to redeem the shares in accordance with article 4.6.7.3. or
- (c) when the Board of Directors has exercised its power to redeem shares following any right to do so which has been set out in these Articles of Association.

4.6.2.2 In all of the above cases redemption shall take place at a price determined by the Board of Directors using a formula for the valuation of the shares. This formula shall have regard to the fair and reasonable market price with regard to the most recent annual financial statements of the Company and any management accounts the Company may have at such time. The formula for determining the valuation of shares may be amended from time to time. The valuation of shares shall be final and binding on the Company and the shareholder.

4.6.2.3 Any shares redeemed by the Company shall be treated as cancelled on redemption and the amount of the Company's issued share capital shall, in the case of a redemption of A-Shares, F-Shares and C-Shares be diminished by the par value of those shares. A redemption of shares shall not amount to a reduction in the Company's authorised capital.

4.6.2.4 In terms of Article 49-8 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended, shares may be redeemed on the following conditions, in addition to those set out above:

- (a) the shares must be fully paid up;
- (b) a redemption can only be made when, on the closing date of the last financial year the net assets set out in the annual accounts are, or following such a redemption payment would become, lower than the amount of the subscribed capital plus the legal reserve; or where the proceeds of a new issue of shares are used to carry out such redemption;

(c) an amount equal to the par value, or in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a reduction in the subscribed capital by capitalisation of reserves;

(d) paragraph (c) above shall not apply to a redemption using the proceeds or a new issue made with a view to carry out such redemption;

(e) when provision is made for the payment of a premium to shareholders in consequence of a redemption, the premium may be paid only from sums which are available for distribution in accordance with Article 72-1 paragraph 1 of the aforementioned law; and

(f) notice of redemption is published in accordance with Article 9 of the aforementioned law.

4.6.3 The Company's Acquisition of its own Shares

The Company may acquire shares held by the shareholders in the Company, by means of its free reserves in accordance with the provisions set out in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended. The decision by the Company to acquire its own shares may be taken by a meeting of the Board of Directors. The Company may acquire its shares when:

4.6.3.1 The Board of Directors has exercised its power to acquire shares in accordance with article 4.6.6.3 where a breach has occurred; and

4.6.3.2 The Board of Directors has exercised its power to acquire shares following any right to do so which has been set out in these Articles of Association.

In all of the above cases the Board of Directors shall determine a formula for the valuation of the shares, based on the fair and reasonable market price, with regard to the most recent annual financial statements of the Company and any management accounts with the Company have at such time. The formula for determining the value of such shares may be amended from time to time. The valuation of shares shall be final and binding on the Company and the shareholder.

4.6.4 Change of Company's Authorised Share Capital

The authorised share capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the General Meeting of voting shareholders, adopted in accordance with the provisions of article 13 applicable to changes in the Articles of Association.

4.6.5 Rights of Pre-emption

All rights of pre-emption to acquire shares on offer, whether such offer is by subscription or an offer from an existing shareholder to sell his shares, are specifically excluded from the rights attaching to any share issued by the Company.

4.6.6 Disclosure of Information

4.6.6.1 Shareholders, on the transfer or issue of shares to them, will provide such information and documents as required by the Board of Directors, in its absolute discretion, for the purposes of satisfying the requirements of the applicable Anti-Money Laundering rules, any financial or other relevant regulatory requirements, and to establish the identity of the economic or legal owner.

4.6.6.2 Shareholders will continue to provide the information (referred to in 4.6.6.1) on an on-going basis as and when required by the Board of Directors by way of a written notice.

4.6.6.3 Notices requiring the disclosure of information shall specify the time within which all the information must be provided. The decision of the Board of Directors as to the extent of information required and the time period for its provision will be absolute and binding on the shareholder. In the event that the shareholder is in breach of the notice all rights attached to his/her shares will be immediately suspended and the provisions relating of clause 4.6.7 will apply.

4.6.7 General Breach

In the event that a shareholder is in breach of any conditions (specific or general) attaching to his shares then:

4.6.7.1 Where a transfer of shares has occurred, which is in breach of any transfer restrictions imposed on that class of share, the said transfer will not be registered by the Company;

4.6.7.2 The Board of Directors of the Company may suspend all rights attached to the relevant shares until such time as the breach is remedied; and

4.6.7.3 In the event that the breach is not remedied within a specified time as reasonably determined by the Board of Directors, the Company may redeem or acquire the shares or direct the shares to be transferred to another person or entity. In all cases the valuation applicable to the redemption or transfer of such shares shall be in accordance with article 4.6.2.2.

4.6.8 Disqualifications

In the event that a shareholder is:

4.6.8.1 charged or convicted of any crime that may carry a penalty of imprisonment (except for traffic violations and minor offences), including money laundering, fraud or theft; or

4.6.8.2 made bankrupt or becomes insolvent; or

4.6.8.3 fined or penalised in any way by a regulatory authority;

the Board of Directors may, in relation to the shares of such a shareholder, immediately suspend all rights to receive notices to, and attend General Meetings and to vote, and either redeem the shares in accordance with the provisions of article 4.6.2; or transfer the shares held by such shareholder in accordance with the provisions of article 4.6.7.3; or acquire the shares in accordance with the provisions of article 4.6.3.

4.6.9 Confidentiality

The shareholders and the F-Reps shall, and shall procure that their nominees, employees and agents shall, keep confidential all the business affairs of the Company and its shareholders which may have come or may come within his or their knowledge and any information (including information on investment opportunities in other companies or projects) provided to him or them by the Company (including its employees, agents and directors) and shall not disclose

such information to any party without the written consent of the Company. This restriction shall continue to apply without limit in point in time unless the information or knowledge has properly come into the public domain through the no fault of the relevant shareholder or F-Rep or is required to be disclosed by law.

4.6.10 Insider Trading

The shareholders and the F-Reps will not use, and will procure that their nominees, employees and agents will not use, directly or indirectly, any information or material which is deemed to be of a confidential nature pursuant to article 4.6.9 or otherwise which could in any way or form be considered by the Board of Directors to be in breach of insider trading laws and regulations in any jurisdiction.

4.6.11 Registration of Shares

The shares of the Company, regardless of the class of share, shall be registered in the name of the shareholder in a share register maintained at all times at the Company's registered office, however, no share certificates will be issued. Where shares are owned jointly by two or more shareholders, the first named shareholder shall be the only name appearing in the share register. Where an F-Shareholder, a C-Shareholder or a B-Shareholder is an entity with no separate legal personality, the name of the first partner or owner or first trustee of the F-Shareholder, C-Shareholder or B-Shareholder, as the case may be, shall appear in the share register, however, this shall not prevent the other partners or owner or first trustee of such F-Shareholder, C-Shareholder or B-Shareholder from having the rights ordinarily granted to a shareholder.

Art. 5. Appointment of the Board of Directors

The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least 3 members and not exceeding 7 members. Members of the Board of Directors must at all times be A-Shareholders or F-Reps.

The first Directors of the Company shall be appointed for the period until the General Meeting after their appointment. The General Meeting of the voting shareholders shall appoint Directors for a period not in excess of three years. The General Meeting shall also have the power to remove a Director from office with immediate effect.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right provisionally to appoint a member to the Board of Directors to fill the vacancy until the next following General Meeting. Save for the aforementioned, the Board of Directors shall not have the power to appoint a Director.

The Board of Directors shall appoint the first Chairman following the incorporation of the Company. Thereafter the Chairman of the Board of Directors shall be elected annually by the voting shareholders at the General Meeting. The Board of Directors shall have the power to appoint a Chairman if the existing Chairman vacates his/her position, such appointment being valid until the following General Meeting.

Art. 6. Meetings of the Board of Directors

A meeting of the Board of Directors can be held only if at least three of its members are present in person. The Board of Directors shall have the power to call a Meeting of the Board or a General Meeting of the voting shareholders (except the Annual General Meeting) outside the jurisdiction of Luxembourg.

Any Director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication provided all persons taking part in the meeting are able to hear one another. The participation by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Resolutions signed by all Directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax. In case of urgency, Directors may vote by letter or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

Unless specifically forbidden by law or otherwise provided from time to time by the Board of Directors, all notices, proxies, minutes, records and documents of whatsoever nature that may be required or used under or in connection with the company, its management and organisation and these statutes may be produced, delivered and stored in electronic form, with or without signature as appropriate.

Art. 7. Management of the Company

The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to achieve the objects of the Company. All matters not expressly reserved for the General Meeting by law or by the present Articles of Association are within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors have the power to appoint a Managing Partner/General Manager who must be an A-Shareholder or an F-Rep but not a Director. The Managing Partner/General Manager will be responsible for the day to day management and affairs of the Company in accordance with written rules and instructions issued by the Board of Directors from time to time.

The Company shall be bound by the joint signatures of any two Directors or one Director and the Managing Partner/General Manager.

Art. 8. Committees of the Company

The Company shall have the following committees whose detailed terms of reference shall be prepared and/or approved by the Board of Directors from time to time:

8.1 Approval Committee

This committee shall be appointed by the Board of Directors and shall be made up of a minimum of 3 members and a maximum of 5 members. Three fifths (rounded up to the nearest whole number) of these members will be Directors and two fifths (rounded down to the nearest whole number) of these shall be A-Shareholders or F-Reps, however they shall not be Directors or members of other committees of the Company. Consideration will be given for the appointment of persons who have relevant experience in the field of private equity investment and corporate finance. The terms of reference will include evaluating and approving projects introduced to the Company before they are introduced to

the A-Shareholders, C-Shareholders and F-Shareholders or the F-Reps, checking due diligence matters on projects and in general, dealing with quality assurance of the projects. This committee will aim to use the A-Shareholders or F-Reps, MVI approved representatives and the MVI network to evaluate, manage and exit investments to be made by the Company.

The directors of any MVI special purpose company will be appointed from the members of the Approval Committee or from such persons as nominated in writing by the Approval Committee and subject to agreement on the terms of their appointment.

8.2 Partners' and Corporate Governance Committee

This committee will be made up of a minimum of 3 members and a maximum of 5 members all of whom shall be A-Shareholders or F-Reps who are not Directors or members of other committees of the Company, with the exception of the Advisory Committee (should the Company form such a committee). Appointments, removals and replacements of members to this committee, including its chairman, will be made by voting shareholders at General Meetings on the recommendations of the Board of Directors and on the recommendation of the Nomination Committee. This committee's terms of reference will include providing advice to the Board of Directors and other committees of the Company as and when requested and dealing with shareholder and investor comments and complaints, dealing with MVI approved representatives including any complaints by, or against, them, providing assistance and support to the A-Shareholders; C-Shareholders and F-Shareholders, and supervising and reporting on corporate governance issues.

8.3 Audit and Remuneration Committee

This committee will be appointed by the Board of Directors and once appointed, the committee will appoint a chairman of such committee. If the committee fails to appoint a chairman within 30 days of the committee's formation, the Board of Directors will appoint the chairman of the committee. This committee will be made up of 3 members, all of whom shall be A-Shareholders or F-Reps, with one member also being a Director and one other member also being a member of the Advisory Committee (in the event that an Advisory Committee has not been formed, this last requirement shall only apply once the Advisory Committee has been formed). This committee's terms of reference will include the appointment, resignation or dismissal of auditors to the Company, review independence and objectivity of the auditors, consider and review audit fees, review financial statements and annual accounts of the Company, review any proposed change in accounting policies, compliance with accounting standards and credit controls within the Company, review and report to the Board of Directors on internal control systems and their effectiveness, reviewing and advising the Board of Directors and shareholders of the Company on broad policy regarding executive remuneration and the entire individual remuneration and incentive packages for each of the Directors, fixing the terms of engagement for these Directors and senior employees of the Company and recommending and reviewing fee structures for the Company.

8.4 Nomination Committee

This committee will be made up of a minimum of 3 and a maximum of 5 members all of which shall be appointed by the voting shareholders at a General Meeting. A majority of the members of this committee shall not be Directors and the Managing Partner/General Manager and any officer of the Company shall not be members of this committee. All members shall be A-Shareholders or F-Reps. The chairman of the committee shall not be a Director and shall be appointed by the voting shareholders at a General Meeting. If a member vacates his/her position, the Board of Directors shall be empowered to appoint a replacement. This committee's terms of reference shall include nominating potential members of the Board of Directors, proposing names to the Board of Directors for appointments or removals or replacements to the Partners' and Corporate Governance committee of the Company.

8.5 Advisory Committee

The Board of Directors may, if they deem it necessary, appoint this committee. If such a committee is formed, the Board of Directors will determine the manner in which this committee is constituted and operates. This committee's terms of reference will include the provision of advice to the Board of Directors and the shareholders of the Company on long term broader planning and policy issues relating to the Company, including the future direction of the Company and such other matters as may be required by the Board of Directors.

Art. 9. Auditors of the Company

The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders. The Auditors shall be appointed annually at the Annual General Meeting, however they may be removed from office prior to such General Meeting by the Board of Directors.

Art. 10. Financial Year End

The Company's financial year shall begin on the 1st January and ends on the 31st December each year.

Art. 11. General Meetings of the Company

The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on 31st of May each year at 10.00 a.m. If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the following working day.

Extraordinary General Meetings are not required to be held within the jurisdiction of Luxembourg, except where such General Meeting adopts amendments to the Articles of Association.

Voting shareholders representing together at least 20% of the issued voting shares, excluding T-Shares, of the Company may request the Board of Directors to call an Extraordinary General Meeting by making such request in writing. The Board of Directors shall be obliged to call such an Extraordinary General Meeting within one month of being requested to do so by the voting shareholders.

Art. 12. Convening Notices for General Meetings

Convening notices of all General Meetings shall contain the agenda and shall be published in the Mémorial and a local newspaper, at least 8 days apart from each publication, and at least 8 days prior to the General Meeting being held, as well as being sent by standard post to each shareholder. Alternatively, the Board of Directors may send convening notices to each voting shareholder by registered mail at least 8 days prior to the General Meeting being held.

If all voting shareholders are present or represented, and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted for their consideration, the General Meeting may take place without convening notices.

Art. 13. Powers of the General Meeting

Except for the rights and conditions attached to B-Shares, the General Meeting of voting shareholders has full powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company, including the determination of the appropriation and distribution of the net profits.

Any proposals to change the Articles of Association or to change the business of the Company in any material way, requires approval of such changes at a General Meeting of the voting shareholders. At such meeting at least half of the voting shares of the Company must be present or represented, and at least two thirds of those voting shares present or represented must approve the changes.

Changes to any class of shares shall require changes to the Articles of Association. Such changes shall follow the rules in the paragraph above, save that where a change to a class of share negatively affects the rights of the shareholders of that class, then in addition to the above rules, the change shall also require approval from a meeting of the shareholders of that class of share affected. At least half of the shares of that class of share must be present or represented at such meeting, and at least two thirds of those shares present or represented must approve the changes.

Art. 14. Legal Reserve

The Company shall create a legal reserve and allocate at least 5% of the profits each year to this legal reserve until such time as the legal reserve is at least equal to 10% of the issued share capital of the Company. Where the Company issues additional shares, application of profits to the legal reserve shall resume until the legal reserve is again equal to 10% of the issued share capital of the Company.

Art. 15. Payment of Dividends

Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorised to distribute interim dividends.

Art. 16. Applicable Law

The amended laws of August 10, 1915 on commercial companies and of July 31, 1929 on holding companies shall apply providing these Articles of Association do not state otherwise.

Second resolution

The resignation of the current Directors is accepted and, by special vote, discharge is given to them for their mandates until today.

Are appointed as new Directors:

1. Mr Rolf Abdon,
2. Mr Seppo Ahonen,
3. Mr Jan Cedeberg,
4. Mr Anders Grundberg,
5. Mr Patrik Salen.

Third resolution

The resignation of the current Auditor is accepted and, by special vote, discharge is given to him for his mandate until today.

Is appointed as new Auditor:

EUROLUX AUDIT, S.à r.l., 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 11.00 a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire, résidant au Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MERCHANT VENTURE INVESTMENTS S.A., R.C. Luxembourg B 108.310, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 mai 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Richard Wright, solicitor, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les 3.200 (trois mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, constituant l'intégralité du capital social de EUR 32.000 (trente-deux mille euros) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Remplacement des statuts de MERCHANT VENTURE INVESTMENTS adoptés le 27 mai 2005 par une nouvelle version.

2. Démission du conseil d'administration actuel.

3. Nomination d'un nouveau conseil d'administration.

4. Démission du commissaire aux comptes.

5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

6. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Nom, siège social et durée

La société holding est dénommée MERCHANT VENTURE INVESTMENTS S.A., et sera également connue sous sa forme abrégée MVI S.A. ou MVI.

Son siège social est établi au Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché du Luxembourg par décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

Au cas où se produiraient ou seraient imminents des événements exceptionnels de nature politique, économique ou sociale susceptibles de compromettre l'activité normale du siège ou ses communications avec des pays étrangers, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger sans que cela ait un quelconque effet sur la nationalité de la Société qui resterait luxembourgeoise en dépit d'un tel transfert provisoire.

La durée de la Société est illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant dans les formes prescrites pour la modification des présents Statuts.

Art. 2. Objet

La Société a pour objet la prise de participations, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir tout type de valeurs mobilières par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière. Elle peut, plus précisément, acquérir par les moyens susmentionnés des participations dans MERCHANT VENTURE INVESTMENTS NV, société des Antilles néerlandaises immatriculée sous le numéro 59655 et dont le siège social est situé PO Box 837 Curaçao, Antilles néerlandaises (ci-après dénommée MVI NV).

La Société peut également acquérir, créer, développer et vendre tout type de brevet, y compris les droits y afférents, et les exploiter par voie de vente, de cession, d'échange ou de toute autre manière, faire fructifier ces activités et ces brevets par n'importe qui ou n'importe quel moyen, et prendre part à la création, au développement et au contrôle de quelque société que ce soit.

La Société peut réaliser toutes sortes d'emprunts, émettre des obligations et accorder assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La Société n'exerce aucune activité industrielle et ne détient aucun établissement commercial ouvert au public.

En règle générale, la Société peut prendre toutes les mesures et réaliser toutes les opérations qu'elle estime utiles à la réalisation ou au développement de ses objectifs, en demeurant toutefois toujours dans les limites fixées par la loi du 31 juillet 1929 relative aux sociétés holding.

Art. 3. Capital

Le capital social autorisé de la Société est fixé à EUR 260.000 (deux cent soixante mille euros); sa répartition est exposée à l'article 4.

Le capital libéré est de EUR 32.000 (trente-deux mille euros), représenté par 6.400 (six mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 5 (cinq euros) chacune.

Le Conseil d'administration de la Société est autorisé, après en avoir reçu instruction, à procéder ponctuellement à toute augmentation de capital, globale ou partielle, dans la limite du capital autorisé, pour les actions qui n'ont pas encore été souscrites et pour lesquelles le Conseil d'administration n'a pas approuvé de souscription à cette date. Si une telle augmentation de capital se produit avant le cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 27 mai 2005 dans le

«Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations», elle doit être approuvée par une Assemblée générale des actionnaires.

Le droit de préemption relatif à l'acquisition des actions proposées, qu'il s'agisse d'une souscription ou de la vente de ses propres actions par un des actionnaires, est spécifiquement exclu des droits attachés aux actions émises par la Société, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Chaque fois que le Conseil d'administration décide d'effectuer une augmentation de capital, l'article 3 des présents Statuts doit être modifié de manière à en tenir compte. Le Conseil d'administration doit également prendre, ou autoriser une quelconque personne à prendre, toutes les dispositions nécessaires à l'exécution et à la publication de cette modification.

Art. 4. Actions

La Société peut émettre les classes d'actions suivantes:

- a) jusqu'à 50.000 actions ordinaires rachetables désignées sous le nom d'Actions-A et Actions-F remboursables, ou une combinaison des deux, d'une valeur nominale de EUR 5 (cinq euros) chacune;
- b) jusqu'à 2.000 Actions-C ordinaires rachetables d'une valeur nominale de EUR 5 (cinq euros) chacune;
- c) jusqu'à 80.000 Parts Bénéficiaires, également connues sous le nom de Project Funder Shares, dénommées Actions-T, sans valeur nominale;
- d) jusqu'à 100.000 Parts Bénéficiaires, également connues sous le nom de Original Funder Shares, dénommées Actions-B, d'une valeur nominale de EUR 1,24 (un euro vingt-quatre cents) chacune.

4.1 Actions-A

Les Actions-A sont des actions ordinaires rachetables. Leur valeur d'émission est déterminée par le Conseil d'administration. Un Actionnaire A doit remplir à tout moment toutes les conditions attachées à ce type d'actions. Les droits et obligations ci-dessous leur sont attachés.

4.1.1 Détention: seules des personnes physiques peuvent détenir ou posséder des Actions-A.

4.1.2 Détention minimum: un nombre minimum d'Actions-A, fixé ponctuellement par le Conseil d'administration, doit être détenu à tout moment par un actionnaire. Le non respect de cette condition est considéré comme une violation des obligations de l'actionnaire et entraîne l'application des dispositions de l'article 4.6.7.

4.1.3 Investisseur avisé: les Actionnaires A doivent être toujours des Investisseurs avisés dont les qualifications sont ponctuellement fixées par le Conseil d'administration.

4.1.4 Droits de vote: les Actionnaires A sont en droit d'être convoqués aux Assemblées générales, d'y prendre part et d'y voter. Chaque Action-A dispose d'une voix.

4.1.5 Dividendes: les Actionnaires A sont en droit de recevoir des dividendes déclarés par la Société, à l'exclusion des dividendes provenant de la participation de la Société dans MVI NV.

4.1.6 Liquidation: les Actionnaires A participent de plein droit à une liquidation éventuelle de la Société.

4.1.7 Limites de cessions: les Actions-A ne peuvent être cédées qu'à:

4.1.7.1 une personne physique approuvée par écrit par le Conseil d'administration;

4.1.7.2 la Société;

4.1.7.3 un autre Actionnaire A.

4.1.8 Limites de transmissions: une cession d'Actions-A consécutive au décès ou à la faillite d'un Actionnaire A n'est enregistrée par le Conseil d'administration au nom des bénéficiaires ou des fiduciaires, selon le cas, qu'après que les conditions de l'article 4.1.7, et celles généralement attachées aux Actions-A, ont été remplies. Jusqu'à cette date, tous les droits relatifs à la convocation et à la participation aux Assemblées générales ainsi qu'au vote sont suspendus. Le droit de percevoir des dividendes et de participer à la liquidation de la Société reste néanmoins acquis.

4.1.9 Reclassification des Actions-A en Actions-F: si un Actionnaire A souhaite reclassifier ses Actions-A en Actions-F, il doit en faire la demande au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration peut, à sa seule discrétion, agréer cette demande, qui se concrétise par la reclassification des Actions-A en Actions-F. Tous les droits et obligations attachés aux Actions-A cessent d'être applicables aux actions reclassifiées et ceux attachés aux Actions-F s'appliquent dès lors. Le Conseil d'administration enregistre la reclassification des Actions-A en Actions-F dans le registre d'actions de la Société. La reclassification d'Actions-A en Actions-F ne doit pas être traitée comme une cession d'actions et ne doit en aucune façon affecter le capital social autorisé ou le capital émis de la Société.

4.1.10 Limites d'âge: les Actions-A ne peuvent être détenues que par des personnes physiques d'au moins 18 ans. Une cession ou transmission à une personne physique de moins de 18 ans entraîne l'application des dispositions de l'article 4.6.7.

4.1.11 Investissements dans les Projets MVI: les Actionnaires A sont habilités à investir dans les projets, en leur nom propre ou au nom de la personne de leur choix, à condition qu'eux-mêmes ou leur mandataire remplisse toutes les conditions attachées aux Actions-A.

4.1.12 Charges annuelles: les Actionnaires A paient à la Société des charges annuelles couvrant les frais administratifs et autres engagés par celle-ci pour sa gestion. Leur montant est proposé par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires. Faute de paiement en temps voulu, l'Actionnaire A est considéré avoir violé ses engagements et se voit appliquer les dispositions de l'article 4.6.7 jusqu'à ce qu'il ait réglé la somme due majorée des intérêts de retard éventuels.

4.1.13 Procurations: un Actionnaire A ne peut donner procuration qu'à un autre Actionnaire A, à un F-Rep ou au président de l'Assemblée générale pour le représenter et voter aux Assemblées générales d'actionnaires.

4.2 Actions-F

Les Actions-F sont des actions ordinaires rachetables. Leur valeur d'émission est fixée par le Conseil d'administration. Un Actionnaire F doit remplir à tout moment toutes les conditions attachées à ce type d'action. Les droits et obligations ci-dessous leur sont attachés.

4.2.1 Détenion: les Actions-F ne peuvent être détenues ou possédées à n'importe quel moment que par des instruments d'investissement familiaux, des trusts ou toute autre entité approuvés par le Conseil d'administration.

4.2.2 F-Reps: lors de la souscription ou de l'acquisition d'Actions-F, tous les détenteurs de ces actions doivent nommer une personne physique qui les représente. Dénommé F-Rep ce représentant doit en tout temps:

- 4.2.2.1 être accepté et approuvé par le Conseil d'administration pendant toute la durée de son mandat;
- 4.2.2.2 être un Investisseur avisé, dont les qualifications sont fixées ponctuellement par le Conseil d'administration;
- 4.2.2.3 être une personne physique âgée d'au moins 18 ans;
- 4.2.2.4 remplir toutes les conditions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent;
- 4.2.2.5 remplir toutes les conditions attachées aux Actions-F.

La Société et le Conseil d'administration doivent pouvoir considérer à tout moment qu'un F-Rep est dûment autorisé à agir au nom d'un Actionnaire F sauf si le Conseil d'administration a été informé par écrit par l'Actionnaire F qu'un F-Rep n'est pas autorisé à agir en son nom dans les circonstances précises mentionnées dans la note d'information.

4.2.3 Disqualification des F-Reps: si un F-Rep est:

4.2.3.1 accusé ou condamné pour un délit entraînant une peine d'emprisonnement (à l'exception des amendes de circulation et des infractions mineures), y compris pour blanchiment d'argent, fraude ou vol;

4.3.3.2 déclaré en faillite;

4.2.3.3 l'objet d'une amende ou d'une pénalité quelle qu'elle soit infligée par une autorité réglementaire;

le Conseil d'administration peut lui retirer immédiatement sa qualité de F-Rep et l'Actionnaire F doit nommer un nouveau F-Rep. Jusqu'à la nomination d'un F-Rep acceptable, tous les droits de convocation, de participation et de vote aux Assemblées générales sont suspendus. Le Conseil d'administration peut, à sa seule discrétion, choisir de racheter lesdites Actions-F ou de les acquérir conformément aux articles 4.6.2 et 4.6.3 respectivement.

4.2.4 Détenion minimum: un nombre minimum d'Actions-F, fixé ponctuellement par le Conseil d'administration doit être détenu à tout moment par un actionnaire F. Le non respect de cette condition est considéré comme une violation des obligations de l'actionnaire F et entraîne l'application des dispositions de l'article 4.6.7.

4.2.5 Droits de vote: les Actionnaires F sont en droit d'être convoqués aux Assemblées générales, d'y participer et d'y voter uniquement par l'intermédiaire d'un représentant dûment mandaté. Chaque Action-F dispose d'une voix.

4.2.6 Dividendes: les Actionnaires F sont en droit de recevoir des dividendes déclarés par la Société ou toute autre distribution, à l'exclusion des dividendes provenant de la participation de la Société dans MVI NV.

4.2.7 Liquidation: les Actionnaires F participent de plein droit à une liquidation éventuelle de la Société.

4.2.8 Limites de cessions: les Actions-F ne peuvent être cédées qu'à:

4.2.8.1 des instruments d'investissement familiaux, des trusts ou toute autre entité préalablement approuvés par écrit par le Conseil d'administration;

4.2.8.2 la Société;

4.2.8.3 un autre Actionnaire F.

4.2.9 Investissements dans les Projets MVI: les Actionnaires F sont habilités à investir dans les projets, en leur nom propre ou au nom d'un mandataire à condition qu'eux-mêmes ou leur mandataire remplissent toutes les obligations et conditions attachées aux Actions-F.

4.2.10 Reclassification d'Actions-F en Actions-A: si un Actionnaire F souhaite reclassifier ses Actions-F en Actions-A, il doit en faire la demande au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration peut, à sa seule discrétion, agréer cette demande, qui se concrétise par la reclassification des Actions-F en Actions-A. Tous les droits et obligations attachés aux Actions-F cessent d'être applicables aux actions reclassifiées et ceux attachés aux Actions-A s'appliquent dès lors. Le Conseil d'administration enregistre la reclassification des Actions-F en Actions-A dans le registre d'actions de la Société. La reclassification d'Actions-F en Actions-A ne doit pas être traitée comme une cession d'actions et ne doit en aucune façon affecter le capital social autorisé ou le capital émis de la Société.

4.2.11 Charges annuelles: les Actionnaires F paient à la Société des charges annuelles couvrant les frais administratifs et autres engagés par celle-ci pour sa gestion. Leur montant est proposé par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires. Faute de paiement en temps voulu, l'Actionnaire F est considéré avoir violé ses engagements et se voit appliquer les dispositions de l'article 4.6.7 jusqu'à qu'il ait réglé la somme due majorée des intérêts de retard éventuels.

4.2.12 Procurations: un Actionnaire F ne peut donner procuration qu'à un Actionnaire A, à un F-Rep ou au président de l'Assemblée générale pour le représenter et voter en Assemblée générale.

4.2.13 Changement de contrôle: en cas de Changement de contrôle (tel que celui-ci est défini ci-dessous) de l'Actionnaire F, ce dernier doit en aviser par écrit la Société et fournir toutes les coordonnées de la nouvelle entité contrôlante. La Société a alors le droit de racheter ou d'acquérir toutes les Actions-F détenues par cet actionnaire conformément aux dispositions des articles 4.6.2 et 4.6.3 respectivement. A cet effet, elle doit notifier par écrit sa décision de racheter ou d'acquérir lesdites Actions-F dans un délai de 3 mois à compter de la notification de Changement de contrôle.

Dans le présent article et dans l'article 4.3.10, toute référence à un «Changement de contrôle» désigne l'acquisition ou la cession, directe ou indirecte, par toute Personne (telle que définie ci-dessous) de plus de 30% des actions détenues ou possédées ou des droits de vote de l'actionnaire concerné. Toute référence à une «Personne» désigne un individu, un partenariat, un trust, une association constituée ou non, une joint-venture, une société à responsabilité limitée, un gouvernement (agence ou sous-division politique) ou une autre entité de quelque sorte que ce soit.

4.3 Actions-C

Les Actions-C sont des actions ordinaires rachetables. Leur valeur d'émission est déterminée par le Conseil d'administration. Un Actionnaire C doit remplir à tout moment toutes les conditions attachées à ce type d'actions. Les droits et obligations ci-dessous leur sont attachés.

4.3.1 Détenion: les Actions-C ne peuvent être détenues ou possédées légalement que par des sociétés, partenariats ou autres entités commerciales non constituées qui peuvent ne pas avoir de personnalité juridique distincte de celle de leurs partenaires/propriétaires.

4.3.2 Détenion minimum: un nombre minimum d'Actions-C, fixé ponctuellement par le Conseil d'administration doit être détenu à tout moment par un actionnaire. Le non respect de cette condition est considéré comme une violation des obligations de l'actionnaire et entraîne l'application des dispositions de l'article 4.6.7.

4.3.3 Droits de vote: les Actionnaires C sont en droit d'être convoqués aux Assemblées générales, d'y prendre part et d'y voter. Chaque Action-C dispose d'une voix.

4.3.4 Dividendes: les Actionnaires C sont en droit de recevoir de la société des dividendes déclarés ou toute autre distribution, à l'exclusion des dividendes provenant de la participation de la Société dans MVI NV.

4.3.5 Liquidation: les Actionnaires C participent de plein droit à une liquidation éventuelle de la Société.

4.3.6 Limites de cessions: les Actions-C ne peuvent être cédées qu'à:

4.3.6.1 une entreprise autorisée (telle que définie à l'article 4.3.7 ci-dessous) approuvée par écrit par le Conseil d'administration;

4.3.6.2 la Société;

4.3.6.3 un autre Actionnaire C.

4.3.7 Autorisation d'effectuer des opérations d'investissement: l'Actionnaire C doit, à tout moment, être autorisé par un organe de régulation financier approprié de la juridiction dans laquelle il est constitué ou travaille, à réaliser des opérations d'investissement si une telle autorisation est exigée par la législation en vigueur dans ladite juridiction.

4.3.8 Investissements dans des Projets MVI: les Actionnaires C sont habilités à investir dans des projets. Ils peuvent réaliser de tels investissements soit en leur nom propre soit au nom de leur mandataire, à condition qu'eux-mêmes ou leur mandataire remplissent toutes les obligations et conditions attachées à ce type d'actions.

4.3.9 Charges annuelles: les Actionnaires C paient à la Société des charges annuelles couvrant les frais administratifs et autres engagés par celle-ci pour sa gestion. Leur montant est proposé par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires. Faute de paiement en temps voulu, l'Actionnaire C est considéré avoir violé ses engagements et se voit appliquer les dispositions de l'article 4.6.7 jusqu'à ce qu'il ait réglé la somme due majorée des intérêts de retard éventuels.

4.3.10 Changement de contrôle: en cas de Changement de contrôle (tel que celui-ci est défini à l'article 4.2.13) de l'Actionnaire C, ce dernier doit en aviser par écrit la Société et fournir toutes les coordonnées de la nouvelle entité contrôlante. La Société a alors le droit de racheter ou d'acquérir toutes les Actions-C détenues par cet actionnaire conformément aux dispositions des articles 4.6.2 et 4.6.3 respectivement. A cet effet elle doit notifier par écrit sa décision de racheter ou d'acquérir lesdites Actions-F dans un délai de 3 mois à compter de la notification de Changement de contrôle.

4.3.11 Procurations: un Actionnaire C ne peut donner procuration qu'à un de ses administrateurs/directeurs, à un Actionnaire A, à un F-Rep, ou au président de l'Assemblée générale pour le représenter et voter aux Assemblées générales d'actionnaires.

4.4 Actions-T - Parts bénéficiaires (Project Funder Shares)

Les Actions-T - Parts bénéficiaires (Project Funder Shares) sont des actions rachetables avec droit de vote, considérées comme «parts bénéficiaires» aux termes de l'article 37 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, amendée. Leur valeur d'émission est déterminée par le Conseil d'administration. Le montant de la souscription d'une Action-T n'entre pas dans le capital social de la Société. Les Actionnaires T doivent à tout moment remplir toutes les conditions attachées à ces actions. Les droits et obligations ci-dessous leur sont attachés.

4.4.1 Détenion: les Actions-T ne peuvent être détenues que par une personne ou entité telle que définie par le Conseil d'administration à sa seule discrétion.

4.4.2 Droits de vote: les Actionnaires T sont en droit d'être convoqués aux Assemblées, d'y participer et d'y voter uniquement par l'intermédiaire d'un représentant dûment mandaté. Chaque Action-T dispose d'une voix.

4.4.3 Dividendes: les Actions-T ne donnent pas droit au versement de dividendes déclarés et ou payés par la Société.

4.4.4 Liquidation: les Actions-T n'ont le droit de participer à la liquidation de la Société qu'à hauteur de la valeur nominale de leurs actions.

4.4.5 Limites de cessions: les Actions-T ne peuvent être cédées à quiconque sans l'autorisation écrite préalable du Conseil d'administration.

4.4.6 Limites de transmissions: En cas de décès ou de faillite ou d'insolvabilité d'un Actionnaire T, ses actions sont, à la discrétion de la Société, soit (i) rachetées conformément aux dispositions de l'article 4.6.2, soit (ii) transmises, conformément aux dispositions de l'article 4.6.7.3, à une autre personne ou entité désignée par la Société et pour un montant déterminé par le Conseil d'administration, à sa seule discrétion.

4.4.7 Rachat: les Actions-T sont rachetables et conformément aux dispositions de l'article 4.6.2, à l'exception de l'article 4.6.2.2 qui ne s'applique pas.

4.4.8 Procurations: un Actionnaire T ne peut donner procuration qu'à un Actionnaire A, à un F-Rep ou au président de l'Assemblée générale.

4.5 Actions-B-Parts bénéficiaires (Original Funder Shares)

Les Actions-B-Parts bénéficiaires (Original Funder Shares) sont des actions rachetables sans droit de vote étant donné qu'il s'agit de «parts bénéficiaires» aux termes de l'article 37 de la loi du 10 août 1915 amendée. Le montant de la souscription des Actions-B n'entre pas dans le capital social de la Société. Les Actionnaires B doivent en tout temps remplir toutes les conditions attachées à cette classe d'actions. Les droits et obligations ci-dessous leur sont attachés.

4.5.1 Droits de vote: les Actionnaires B n'ont pas le droit d'être convoqués, de participer ou de voter aux Assemblées générales de la Société en qualité d'Actionnaires B, sauf lorsqu'une modification défavorable à la classe d'Actions-B est à l'ordre du jour, auquel cas les dispositions de l'article 13 s'appliquent.

4.5.2 Dividendes: les Actionnaires B ont le droit de recevoir 100% de tout dividende déclaré ou distribution reçue par la Société découlant de sa participation dans MVI NV. Les Actionnaires B n'ont le droit de bénéficier d'aucun autre dividende déclaré et/ou distribution payée par la Société.

4.5.3 Liquidation: les Actionnaires B n'ont le droit de participer à la liquidation de la Société qu'à hauteur de la valeur nominale de leurs actions.

4.5.4 Limites de cessions: les Actions-B ne peuvent être cédées qu'à des Actionnaires B, A et F.

4.5.5 Rachat: les Actions-B sont rachetées pour une valeur n'excédant pas leur valeur nominale après que la valeur totale de la participation dans MVI NV a été réalisée et distribuée.

4.6 Dispositions générales

Les dispositions générales ci-dessous s'appliquent à toutes les classes d'actions sauf dispositions contraires des Statuts.

4.6.1 Limites de détention d'actions

Les Actionnaires A, F et C ne peuvent à aucun moment détenir directement ou indirectement des actions dont le total des droits de vote dépasse 8% du total des voix attachées à toutes les actions émises par la Société, à l'exception d'actions éventuellement détenues par la Société elle-même. Cette limite s'applique indépendamment du fait que les actions avec droit de vote font partie d'une ou plusieurs classes d'actions de la Société.

En cas de violation de cette condition, l'article 4.6.7 s'applique.

4.6.2 Conditions de rachat des actions

4.6.2.1 La Société peut procéder au rachat de ses actions en puisant dans ses réserves, conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Une telle décision doit être prise lors d'une réunion du Conseil d'administration. La Société peut procéder à un tel rachat:

- (a) s'il s'agit d'Actions-A, F ou C, à la demande des détenteurs respectifs desdites actions;
- (b) lorsqu'un actionnaire n'a pas respecté une quelconque des conditions attachées aux actions qu'il détient et que la Société exerce son droit de rachat conformément à l'article 4.6.7.3;
- (c) lorsque le Conseil d'administration a exercé son pouvoir de rachat par suite d'un quelconque droit d'y procéder figurant dans les présents Statuts.

4.6.2.2 Dans tous les cas ci-dessus, le rachat est effectué au prix fixé par le Conseil d'administration en utilisant une formule d'évaluation tenant compte d'une valeur de marché équitable et raisonnable, des états financiers annuels les plus récents de la Société et de tout compte de gestion alors disponible. La formule d'évaluation des actions peut être ponctuellement modifiée. Elle est définitive et contraignante pour la Société et l'actionnaire.

4.6.2.3 Toute action rachetée par la Société doit être considérée comme annulée lors du rachat et le montant du capital émis doit être diminué de la valeur nominale des actions rachetées s'il s'agit d'Actions-A, F et C. Un rachat d'actions ne doit pas aboutir à une diminution du capital autorisé de la Société.

4.6.2.4 Conformément à l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 amendée sur les sociétés commerciales, les actions peuvent être rachetées dans les conditions ci-dessous en plus de celles exposées plus haut:

- (a) les actions doivent être totalement payées;
- (b) il ne peut être procédé à un rachat que si, à la clôture du précédent exercice, l'actif net figurant dans les comptes annuels est, ou deviendra par suite dudit rachat, inférieur au montant du capital souscrit plus la réserve légale; ou si le produit d'une nouvelle émission d'actions est utilisé pour y procéder;
- (c) un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut, la valeur nominale comptable, de toutes les actions rachetées doit être inclus dans une réserve qui ne peut être distribuée aux actionnaires sauf en cas de réduction du capital souscrit par capitalisation de réserves;
- (d) le paragraphe (c) ci-dessus ne s'applique pas à un rachat utilisant le produit ou une nouvelle émission réalisé en vue d'une telle opération de rachat;
- (e) lorsqu'une provision est effectuée pour le paiement d'une prime aux actionnaires par suite d'un rachat, ladite prime ne peut être payée qu'à partir de sommes disponibles pour une telle distribution conformément à l'article 72-1, paragraphe 1^{er}, de la loi susmentionnée;
- (f) l'avis de rachat est publié conformément à l'article 9 de la loi susmentionnée.

4.6.3 Rachat par la Société de ses propres actions

La Société peut acquérir des actions détenues par ses actionnaires en puisant dans ses réserves disponibles conformément aux dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. La décision prise par la Société d'acquérir ses propres actions peut être prise en réunion du Conseil d'administration. La Société peut procéder à une telle acquisition lorsque:

4.6.3.1 le Conseil d'administration a exercé son pouvoir d'acquérir des actions conformément à l'article 4.6.3 en cas de violation;

4.6.3.2 le Conseil d'administration a exercé son pouvoir d'acquérir des actions après qu'un tel droit d'y procéder a été intégré dans les présents Statuts.

Dans tous les cas ci-dessus, le Conseil d'administration détermine une formule d'évaluation desdites actions fondée sur un prix de marché équitable et raisonnable, en tenant compte des états financiers annuels les plus récents de la Société et de tout compte de gestion disponible à ce moment. La formule d'évaluation de ces actions peut être modifiée ponctuellement. Une telle évaluation est définitive et contraignante pour la Société et l'actionnaire.

4.6.4 Modification du capital social autorisé

Le capital social autorisé de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par décision de l'Assemblée générale des actionnaires prise conformément aux dispositions de l'article 13 relatives aux modifications des Statuts.

4.6.5 Droit de préemption

Tous les droits de préemption portant sur l'acquisition d'actions proposées, qu'il s'agisse d'une souscription ou de l'offre d'un actionnaire souhaitant vendre ses actions, sont spécifiquement distincts des droits attachés à toute action émise par la Société.

4.6.6 Divulgateion d'informations

4.6.6.1 Les actionnaires qui viennent de bénéficier d'une cession ou d'une émission d'actions doivent fournir toutes les informations et tous les documents exigés par le Conseil d'administration, à sa seule discrétion, aux fins de satisfaire la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent en vigueur, ainsi que toute autre réglementation financière ou autre et de préciser l'identité du propriétaire économique ou juridique.

4.6.6.2 Les actionnaires continuent à fournir régulièrement les informations (mentionnées en 4.6.6.1) au fur et à mesure des demandes écrites émanant du Conseil d'administration.

4.6.6.3 Les notifications de demande d'information doivent préciser le délai accordé à cet effet. La décision du Conseil d'administration relative à l'importance des informations requises et le délai fixé pour les fournir sont définitifs et contraignants pour l'actionnaire. En l'absence de telles informations, tous les droits attachés aux actions de cet actionnaire sont immédiatement suspendus et les dispositions de l'article 4.6.7 s'appliquent.

4.6.7 Non respect des dispositions

En cas de non respect par un actionnaire d'une quelconque condition (spécifique ou générale) attachée à ses actions:

4.6.7.1 s'il y a eu cession d'actions en violation des limites de cession imposées à la classe d'actions concernée, ladite cession n'est pas enregistrée par la Société;

4.6.7.2 le Conseil d'administration de la Société peut suspendre tous les droits attachés aux actions concernées jusqu'à ce qu'il soit remédié à la violation;

4.6.7.3 s'il n'est pas remédié à ladite violation dans un délai précis estimé raisonnable par le Conseil d'administration, la Société peut procéder au rachat des actions ou faire céder ces actions à une autre personne ou entité. Quel que soit le cas, la valeur applicable au rachat ou à la cession desdites actions doit être conforme à l'article 4.6.2.2.

4.6.8 Disqualifications

Si un actionnaire:

4.6.8.1 est accusé ou condamné pour un délit pouvant entraîner une peine d'emprisonnement (à l'exception des amendes de circulation et d'infractions mineures), y compris pour blanchiment d'argent, fraude ou vol;

4.6.8.2 est déclaré en faillite ou en cessation de paiement;

4.6.8.3 fait l'objet d'une amende ou pénalité quelle qu'elle soit, infligée par une autorité réglementaire;

le Conseil d'administration peut suspendre immédiatement tous les droits de convocation, participation et vote aux Assemblées générales attachés aux actions de cet actionnaire et soit procéder au rachat des actions conformément aux dispositions de l'article 4.6.2, soit céder les actions détenues par ledit actionnaire conformément aux dispositions de l'article 4.6.7.3, soit acquérir les actions conformément aux dispositions de l'article 4.6.3.

4.6.9 Confidentialité

Les actionnaires et les F-Reps s'engagent, et font en sorte que leurs mandataires, employés et agents s'engagent également, à ne pas divulguer les informations relatives aux activités de la Société et de ses actionnaires dont ils ont, ou peuvent avoir eu, connaissance, ainsi que toute information (y compris relative aux opportunités d'investissement dans d'autres sociétés ou projets) qui leur serait fournie par la Société (y compris ses employés, agents et administrateurs) et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'autorisation écrite de la Société. Cette restriction continuera de s'appliquer sans limite dans le temps sauf si ladite information ou nouvelle est tombée dans le domaine public sans qu'il y ait faute de la part de l'actionnaire ou du F-Rep en question ou s'il doit être légalement obligatoire de la divulguer.

4.6.10 Délit d'initié

Les actionnaires et les F-Reps ne doivent pas utiliser, et doivent veiller à ce que leurs mandataires, employés et agents n'utilisent pas, directement ou indirectement, toute information ou matériel estimé confidentiel conformément à l'article 4.6.9 ou autrement, susceptible d'être considéré par le Conseil d'administration en violation de la législation sur les délits d'initié dans quelque juridiction que ce soit.

4.6.11 Enregistrement des actions

Quelle que soit leur classe, les actions de la Société doivent être enregistrées au nom de l'actionnaire dans un registre d'actions tenu en tous temps au siège de la Société sans qu'un certificat soit toutefois émis. Lorsque les actions sont conjointement détenues par deux actionnaires ou plus, seul le nom du premier nommé figure dans le registre. Si un Actionnaire F, C ou B est une entité sans personnalité juridique distincte, le nom du premier partenaire, propriétaire ou fiduciaire de l'Actionnaire F, C ou B, selon le cas, figurera sur le registre. Cela ne devrait cependant pas empêcher les autres partenaires, propriétaires ou fiduciaires de disposer des droits habituellement accordés à un actionnaire.

Art. 5. Nomination du Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil comprenant 3 à 5 membres qui doivent toujours être Actionnaires A ou F-Reps.

Les premiers administrateurs de la Société sont nommés pour la période allant jusqu'à l'Assemblée générale suivant leur nomination. Ladite Assemblée nomme ensuite les administrateurs pour une durée ne pouvant excéder trois ans. L'Assemblée générale a également le pouvoir de démettre un administrateur de ses fonctions avec effet immédiat.

En cas de vacance d'un poste, les autres administrateurs ont le droit de coopter un administrateur provisoire jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Ils ne peuvent en aucun autre cas nommer un administrateur.

Le Conseil d'administration nomme le premier président après la constitution de la Société. Par la suite le président est élu annuellement par les actionnaires votant en Assemblée générale. Si le président en exercice quitte son poste, le Conseil d'administration a le pouvoir de nommer un remplaçant jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Art. 6. Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence d'au moins trois de ses membres. Il a le pouvoir de convoquer une réunion du Conseil ou une Assemblée générale des actionnaires (sauf l'Assemblée générale annuelle) hors de la juridiction du Luxembourg.

Les administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil d'administration par téléconférence ou tout autre moyen de communication similaire à condition que tous les participants puissent s'entendre. Une telle participation équivaut à la présence de la personne à la réunion.

Les décisions signées par tous les administrateurs sont tout aussi valables et contraignantes que si elles ont été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent figurer sur un seul document ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et être obtenues par lettre ou fax. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre ou par fax.

Les décisions sont prises à la majorité. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

A moins que cela soit spécifiquement interdit par la loi ou que le Conseil d'administration en ait ponctuellement décidé autrement, tous les documents, notifications, procurations, procès-verbaux et comptes rendus de quelque nature que ce soit, nécessaires ou utilisés en relation avec la Société, sa direction et son administration, ainsi que les présents statuts peuvent être produits, délivrés et conservés sous forme électronique, avec ou sans signature.

Art. 7. Gestion de la Société

Le Conseil d'administration a tous pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société. Tous les sujets non expressément réservés à l'Assemblée générale par la loi ou les présents Statuts sont de sa compétence.

Le Conseil d'administration a le pouvoir de nommer un Managing Partner/directeur général. Ce dernier, qui doit être un Actionnaire A ou un F-Rep mais pas un administrateur, est chargé de la gestion et des affaires quotidiennes de la société, conformément aux règles et instructions écrites émises ponctuellement par le Conseil d'administration.

La Société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou d'un administrateur et du Managing partner/directeur général.

Art. 8. Comités

La Société compte plusieurs comités dont les attributions sont ponctuellement élaborées en détail et/ou approuvées par le Conseil d'administration.

8.1 Comité d'approbation:

Nommé par le Conseil d'administration, ce comité comprend 3 à 5 membres. Les trois cinquièmes (arrondis au nombre entier supérieur le plus proche) de ces membres sont des administrateurs et les autres deux cinquièmes (arrondis au nombre entier inférieur le plus proche) sont des Actionnaires A ou des F-Reps, à l'exception toutefois des administrateurs ou membres d'autres comités. La préférence est donnée à la nomination de personnes ayant une grande expérience dans le domaine du capital investissement et du financement d'entreprise. Les attributions de ce comité consistent à évaluer et approuver les projets soumis à la Société avant de les présenter aux Actionnaires A, aux Actionnaires C, aux Actionnaires F ou aux F-Reps, aux représentants agréés de MVI et au réseau MVI, à vérifier qu'ont bien été effectuées les dues diligences appliquées aux projets et plus généralement à traiter du contrôle qualité desdits projets. Ce comité essaie de s'adjoindre l'assistance des Actionnaires A ou des F-Reps, des représentants agréés de MVI et du réseau MVI pour évaluer, gérer et abandonner les investissements qui sont réalisés par la Société.

Les administrateurs de toute société MVI ayant un objet spécifique sont nommés parmi les membres du Comité d'approbation ou parmi les personnes désignées par écrit par ledit Comité et sous réserve d'accord sur les modalités de leur nomination.

8.2 Comité de gouvernance d'entreprise et de partenaires:

Ce comité comprend 3 à 5 membres, tous Actionnaires A ou F-Reps qui ne doivent pas être administrateurs ou membres d'un autre comité de la société, à l'exception du Comité consultatif (si la société décide de créer un tel comité). L'Assemblée générale des actionnaires procède à la nomination, à la révocation et au remplacement des membres de ce comité, y compris de son président, sur recommandation du Conseil d'administration et du Comité de nomination. Les attributions de ce comité consistent à conseiller, à leur demande, le Conseil d'administration et les autres comités de la Société, à gérer les commentaires et plaintes des actionnaires et des investisseurs, à traiter avec les représentants agréés de MVI y compris en ce qui concerne les plaintes formulées à leur encontre et leurs propres réclamations, à apporter assistance et soutien aux Actionnaires A, Actionnaires C et Actionnaires F, à surveiller les problèmes de gouvernance d'entreprise et à en rendre compte.

8.3 Comité d'audit et de rémunération:

Après avoir été nommé par le Conseil d'administration, ce comité élit son propre président. S'il n'y parvient pas dans les 30 jours suivant sa création, c'est le Conseil d'administration qui procède à cette nomination. Ce comité comprend 3 membres, tous Actionnaires A ou F-Reps, dont un administrateur et un membre du Comité consultatif (si un Comité consultatif n'a pas encore été créé, cette condition ne s'appliquera qu'après sa création). Ce comité est chargé de nommer, démettre ou révoquer les auditeurs de la Société, de veiller à leur indépendance et à leur objectivité, de fixer et réviser leurs honoraires, de contrôler les états financiers et les comptes annuels de la Société, d'étudier toute proposition de modification de la politique comptable, de la mise en conformité avec les normes comptables et des contrôles du crédit au sein de la Société, de vérifier les systèmes de contrôles internes et leur efficacité et d'en rendre compte au Conseil d'administration, de conseiller le Conseil d'administration et les actionnaires de la Société sur la stratégie géné-

rale de rémunération des responsables et sur la rémunération personnelle de chacun des administrateurs, y compris les avantages incitatifs, de fixer les conditions d'embauche de ces administrateurs et des cadres supérieurs de la Société et de recommander et réviser les grilles de rémunération dans la Société.

8.4 Comité de nomination:

Il se compose de 3 à 7 membres, tous Actionnaires A ou F-Reps, élus par les actionnaires en Assemblée générale. La majorité d'entre eux ne sont pas administrateurs et le Managing Partner/General Manager ou tout autre directeur de la Société ne peut en faire partie. Le président de ce comité, qui ne peut être un administrateur, est nommé par l'Assemblée générale des actionnaires. En cas de vacance du poste, le Conseil d'administration est habilité à nommer un remplaçant. Ce comité est chargé de nommer les membres potentiels du Conseil d'administration, de proposer des noms au Conseil pour les nominations, révocations ou remplacements des membres du Comité de gouvernance d'entreprise et de partenaires de la Société.

8.5 Comité consultatif:

S'il le juge nécessaire, le Conseil d'administration peut créer un tel comité dont il détermine le mode de constitution et les attributions. Ce comité est alors chargé de conseiller le Conseil d'administration et les actionnaires de la Société sur les plus vastes questions de planification et de stratégie à long terme, notamment sur les orientations futures et tout autre sujet pour lequel le Conseil d'administration solliciterait son avis.

Art. 9. Auditeurs

La Société est contrôlée par un ou plusieurs auditeurs qui ne sont pas nécessairement actionnaires. Ils sont nommés chaque année en Assemblée générale, mais peuvent néanmoins être révoqués avant cette date par le Conseil d'administration.

Art. 10. Exercice financier

L'exercice de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. Assemblées générales

L'Assemblée générale ordinaire doit se tenir au Luxembourg, au siège social ou en tout autre lieu indiqué sur les convocations, le 31 mai de chaque année, à 10h00. S'il s'agit d'un jour férié, l'Assemblée est reportée au jour ouvrable suivant.

Les Assemblées générales extraordinaires ne doivent pas nécessairement se tenir dans la juridiction du Luxembourg, sauf si leur ordre du jour prévoit l'adoption de modifications aux Statuts.

Les actionnaires avec droit de vote représentant globalement au moins 20% des actions avec droit de vote, à l'exception des Actions-T, peuvent demander par écrit au Conseil d'administration de convoquer une Assemblée générale extraordinaire. Le Conseil d'administration est alors dans l'obligation de convoquer une telle Assemblée générale extraordinaire dans le délai d'un mois à compter de la demande émanant des actionnaires avec droit de vote.

Art. 12. Convocations aux Assemblées générales

Les convocations aux Assemblées générales doivent contenir l'ordre du jour et doivent être publiées dans le Mémorial et un journal local, à au moins 8 jours d'intervalle et au moins 8 jours avant la date de l'Assemblée. Elles doivent être adressées par courrier normal à chacun des actionnaires. Le Conseil d'administration a également la possibilité de convoquer chacun des actionnaires par courrier recommandé adressé au moins 8 jours avant la tenue de l'Assemblée générale.

Si tous les actionnaires avec droit de vote sont présents ou représentés, et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur est proposé, l'Assemblée générale peut se tenir sans convocation.

Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée générale

Sauf en ce qui concerne les droits et conditions attachés aux Actions-B, l'Assemblée générale des actionnaires a tous pouvoirs pour exécuter ou ratifier tous les actes concernant la Société, et notamment pour décider de l'attribution et de la distribution des bénéfices nets réalisés.

Toute proposition impliquant une modification importante des Statuts ou de l'activité de la Société doit être approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires. Au moins la moitié des détenteurs d'actions avec droit de vote de la Société doivent être présents ou représentés, et au moins les deux tiers de ces présents ou représentés doivent approuver les modifications.

Les modifications apportées à une quelconque classe d'actions implique la modification des Statuts. Ces modifications doivent être effectuées conformément aux règles figurant dans le paragraphe ci-dessus. Toutefois, si une modification apportée à une classe d'actions affecte négativement les droits des actionnaires de cette classe, en sus de l'application des règles ci-dessus ladite modification devra être également approuvée par une assemblée des actionnaires de la classe d'actions concernée. Au moins la moitié des actions de cette classe doivent être présentes ou représentées à cette assemblée et au moins les deux tiers de ces actions présentes ou représentées doivent approuver les modifications.

Art. 14. Réserve légale

La Société doit constituer une réserve légale à laquelle sont attribués au moins 5% des bénéfices annuels jusqu'à ce qu'elle atteigne au moins 10% du capital émis. En cas d'augmentation du capital, l'attribution de bénéfices à la réserve légale reprend jusqu'à ce qu'une réserve de 10% du capital émis soit reconstituée.

Art. 15. Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 72.2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales le Conseil d'administration est autorisé à distribuer des dividendes intermédiaires.

Art. 16. Droit applicable

La législation modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding s'applique sauf si les présents Statuts en stipulent autrement.

Deuxième résolution

La démission des administrateurs actuels est acceptée et, par vote spécial, décharge leur est donnée pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sont nommés comme nouveaux administrateurs:

1. M. Rolf Abdon,
2. M. Seppo Ahonen,
3. M. Jan Cedeberg,
4. M. Anders Grundberg,
5. M. Patrik Salen.

Troisième résolution

La démission du commissaire aux comptes actuel est acceptée et, par vote spécial, décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé comme nouveau commissaire aux comptes:

EUROLUX AUDIT, S.à r.l., 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Wright, R. Thill, M. Prosper, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, vol. 149S, fol. 49, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

A. Schwachtgen.

(075607.3/230/1131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

SOTEL RESEAU ET CIE S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-4321 Esch-sur-Alzette, 4, route de Soleuvre.

R. C. Luxembourg B 84.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07275, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065347.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AMPHORE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 38.824.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour AMPHORE, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065345.4/833/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64792

GLOBAL STRATEGIES GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 97.779.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du 13 juin 2005 prises par les administrateurs de la Société que M. Damian Perl, demeurant à Villa 10, Plot 864, PO Box 500457, Um Suqueim Jumeirah, Dubai, Emirats Arabes Unis, a été nommé président du Conseil d'administration de la Société.

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale des actionnaires en date du 28 janvier 2005, le Conseil d'administration a nommé M. Damian Perl en tant que délégué à la gestion journalière et M. Charlie Andrews, demeurant à 123 Hazlebury Road, Londres SW6 2LX, délégué adjoint à la gestion journalière, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065346.3/260/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

MAITAGARIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 55.002.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour MAITAGARIA, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065348.3/833/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

DEVANA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 60.665.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 18 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour DEVANA S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065350.3/833/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ARCELOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 102.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07267, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065349.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AGIFEP, ARBED GROUP INVESTORS FOR ELECTRONIC PURCHASING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 83.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07269, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065351.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ORACLE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 52.413.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2005:

- M.J.M. Lagesse est nommé administrateur-délégué avec effet en date du 6 août 1999 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2005.

- Le mandat de M.J.M. Lagesse en tant qu'administrateur-délégué est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2008.

- Le mandat des administrateurs suivants: M.J.M. Lagesse, F. Lonardo et M. Lauri est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2008.

- Le mandat de L. Robat en tant que commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2008.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour copie conforme

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065357.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

EUROSHIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.072.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 6 mai 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Giovanni Luzzi, administrateur de sociétés, élisant domicile à ORGANIZZAZIONE LEASING, S.r.l., Pza Silvabella 7, I-27036 Mortara (PV).

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 6 mai 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 6 mai 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) et sous la réserve suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065374.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

EUROSHIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.072.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 15 juillet 2004 que:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Mamadou Dione comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065377.3/2329/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

EUROSHIP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.072.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 6 mai 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Giovanni Luzzi, administrateur de sociétés, élisant domicile à ORGANIZZAZIONE LEASING, S.r.l., Pza Silvabella 7, I-27036 Mortara (PV).

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 6 mai 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 6 mai 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) et sous la réserve suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065380.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64795

SAUNA CLUB FINLANDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 58, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 21.250.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Bastieux

Administrateur-délégué

(065359.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

CENTRAL PARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.224.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire statutaire tenue en date du 11 juillet 2005 que les mandats des administrateurs suivants sont renouvelés pour une nouvelle période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006:

1. Madame Annette Fey, administrateur, né le 13 mars 1966 à Darmstadt (Allemagne), demeurant au 2, rue Henri Dunant, L-8024 Strassen;

2. Madame Sylvie Fasquel, administrateur, née le 7 octobre 1961 à Vendôme (France), demeurant au 21, rue du Cimetière, L-8286 Kehlen;

3. Monsieur Marc de Biseau, administrateur-délégué, né le 7 novembre 1951 à Skarbeek, Belgique, demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065360.3/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ASAP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5212 Sandweiler, 7, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 70.791.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour ASAP LUXEMBOURG S.A.

P. Gindt

Administrateur-Délégué

(065362.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

MACKAY & RADOVIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 15, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.727.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour MACKAY & RADOVIC S.A.

Z. Minjevic

Administrateur-Délégué

(065366.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ASAP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5212 Sandweiler, 7, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 70.791.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2005 que:

1) Madame Marie-Rose Klees, dont le mandat d'administrateur de la société a expiré à l'issue de la présente assemblée générale, a fait part à notre Conseil d'Administration de sa volonté de ne plus être reconduite dans son mandat d'administrateur pour une nouvelle période de six ans. L'assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer en son remplacement Mademoiselle Laurence Millard, demeurant 21, rue de la Fauvette à F-57100 Thionville, comme nouvel administrateur pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

2) Les mandats des autres administrateurs actuels prennent également fin à l'issue de la présente assemblée générale annuelle. L'assemblée nomme à nouveau les autres administrateurs sortants pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Le nouveau conseil d'administration se compose de:

Monsieur Patrick Gindt - Administrateur-Délégué;
Madame Berthe Becker, épouse Gindt - Administrateur;
Mademoiselle Laurence Millard - Administrateur.

2) Le mandat du commissaire aux comptes actuel prend fin à l'issue de la présente assemblée générale annuelle. L'assemblée nomme à nouveau Fiduciaire ENSCH-STREFF (FIDES) S.A., ayant siège social au 9, rue Robert Schuman à L-4779 Pétange pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Sandweiler, le 28 juin 2005.

Pour extrait conforme et sincère
P. Gindt
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09434. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065361.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

YELLOW T INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5212 Sandweiler, 7, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 57.498.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour YELLOW T INTERNATIONAL S.A.
P. Gindt
Administrateur-Délégué

(065367.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

DHP PRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 95.210.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 6 juin 2005 à Steinfort

L'assemblée générale ordinaire de la société anonyme DHP PRESS procède aux modifications suivantes:

- Monsieur William Pochet démissionne de son poste d'administrateur.

Pour extrait conforme
Pour DHP PRESS S.A.
VO CONSULTING LUX S.A.
Mandataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065386.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AGRO-SUD FINANCES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.315.

—
Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(065370.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.083.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(065371.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

ANTAURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.050.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.
Administrateur
Signature

(065372.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BLATTEUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 36.120.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(065373.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

INTERNEPTUNE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.602.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.
Pour INTERNEPTUNE HOLDING
EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

(065486.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

BY-HARD FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 42.791.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

(065375.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

CAPSTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 84.102.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

(065376.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

CIMBEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.187.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(065378.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

CODIPART S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.844.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

(065379.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

DALARNA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 97.691.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(065381.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

DAMOLU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.274.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Signature

Administrateur

(065382.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

DEVELOPMENT PACKAGING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.336.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(065383.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

EAGLE ENERGY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 34.777.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Signature

Administrateur

(065384.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

EUROSTATES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.371.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Signature

Administrateur

(065387.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FDR GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 22.988.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Signature

Administrateur

(065389.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

64800

OCTOPLAS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.335.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2005.

Signature.

(065391.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

OCTOPLAS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.335.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2005.

Signature.

(065388.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

AS MEDICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8337 Capellen, 3, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 63.318.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG07300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(065390.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

FRACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.564.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(065392.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2005.
